

UNIVERSITÉ STENDHAL - GRENOBLE III

U. F. R. Sciences du Langage

LIDILEM

**LES DIAPHORIQUES
DANS LA TRADUCTION TURQUE DE
LA CHUTE D'ALBERT CAMUS**

Mémoire de D. E. A. des Sciences du Langage
"Linguistique et didactique des langues"

AKINCI Mehmet-Ali

Directeur de recherches : M. Michel MAILLARD

Juin 1993

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mon directeur de recherches Monsieur Michel Maillard qui m'a permis de réaliser ce travail.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance envers Monsieur Denis Creissels qui m'a beaucoup aidé et conseillé.

Mes remerciements vont ensuite à tous les enseignants du D. E. A. qui ont chacun dans leur spécialité contribué à l'enrichissement de mes connaissances et à m'ouvrir à d'autres perspectives, ainsi qu'à mes amis qui ont bien voulu relire le tapuscrit et me faire part de leurs remarques et suggestions.

Enfin, un remerciement particulier à ma future épouse Hatice qui, malgré la distance qui nous sépare, m'a sans cesse soutenu et encouragé.

TABLE DES MATIERES

Avant propos.....	6
Introduction à la langue turque.....	8
1. La place du turc parmi les langues du monde.....	8
2. Les différents parlers turcs et le turc de Turquie.....	9
3. Le système graphique et phonique du turc.....	9
4. L'accent tonique.....	10
5. L'harmonie vocalique et consonantique.....	11
5. 1. L'harmonie vocalique.....	11
5. 2. L'harmonie voyelles-consonnes.....	12
5. 3. L'assimilation de voisement.....	13
5. 4. Les sons de liaison.....	13
6. La suffixation.....	14
7. Quelques particularités supplémentaires.....	14
1^{ère} partie : Considérations théoriques.....	16
1. Grammaire et cohérence textuelles.....	16
1. 1. La grammaire textuelle.....	15
1. 2. La cohérence textuelle.....	18
2. Définitions et typologie des diaphores.....	21
2. 1. Bref rappel historique.....	21
2. 2. Définitions.....	22
2. 2. 1. Définition de l'anaphore chez L. Tesnière.....	22
2. 2. 2. Les définitions de M.Maillard.....	24
2. 3. Typologie des diaphores.....	28
2. 4. La classification de C. Hagège.....	30
3. Problèmes de traduction.....	32
2^{ème} Partie : Fonctionnement et référents des diaphores dans <u>DÜŞÜS</u>.....	36
1. Présentation de <u>La Chute</u>	36
2. Les diaphores dans <u>Düşüs</u>	37
2. 1. Les pronoms.....	37
2. 1. 1. Les pronoms personnels.....	37
2. 1. 2. Les indices pronominaux.....	38
2. 1. 3. Le pronom réfléchi <i>kendi</i>	39
2. 1. 4. Le pronom suffixe {-ki}.....	42
2. 3. Les démonstratifs.....	45
2. 3. 1. Quelques particularités les concernant.....	45
2. 3. 2. Décompte des démonstratifs.....	47
2. 3. 3. Les emplois de <i>bu</i> et <i>o</i>	48
2. 3. 4. Les emplois de <i>su</i>	50
2. 3. 4. 1. Les emplois exophoriques de <i>su</i>	51
2. 3. 4. 2. Les emplois cataphoriques de <i>su</i>	52
2. 3. 4. Synthèse sur les emplois de <i>bu</i> , <i>su</i> et <i>o</i>	52
3. Les diaphores de portée plus longue ou étude des diaphores lexicales.....	54
3. 1. Le rire.....	55
3. 2. La mort du concierge.....	59
3. 3. Les délocutifs féminins.....	61
Conclusion.....	65
Bibliographie en français.....	67
Bibliographie en turc.....	69

“Il n’est de linguistique que contrastive”

Michel Maillard

AVANT-PROPOS

Voici déjà quelques années que nous sommes convaincu que l'on ne découvre sa langue qu'en la comparant à une autre, et c'est dans cette perspective que nous avons travaillé l'an dernier dans le cadre de notre maîtrise, sur les référents et fonctionnements des déictiques en turc. Cette étude nous avait permis de mettre en évidence le fait que le *o* turc traditionnellement dénommé pronom-démonstratif de 3^{ème} personne et que nous, nous avons nommé le pronom délocutif, avait un emploi essentiellement endophorique (il faut entendre par là un emploi anaphorique et/ou cataphorique) et les pronoms-démonstratifs *bu* et *su* un emploi surtout exophorique, et ceci dans des corpus oraux. Partant de là, il nous a semblé intéressant de nous interroger, cette fois dans le cadre de notre DEA, sur les substituts et les fonctionnements des diaphores en turc. Nous faisons l'hypothèse que cette étude nous permettra de compléter le travail commencé en maîtrise et de déboucher sur une étude exhaustive et une analyse, davantage approfondie en thèse, de la DEIXIS en turc.

Pour nous permettre de rendre cette étude significative et facile d'accès, il nous a été suggéré par notre directeur de recherches de travailler sur la traduction en turc de La Chute d'Albert Camus. Ce récit, comme nous le verrons, rend compte du phénomène des diaphores en français d'une façon très riche, c'est pourquoi sa traduction sera intéressante aussi à analyser.

Le phénomène des diaphores présente un intérêt d'autant plus grand que le turc est une langue sans genres. Une langue qui ne connaît pas l'opposition de genre va avoir des difficultés *a priori* pour la référentialisation. Nous faisons l'hypothèse qu'en turc il y aura plus de diaphores lexicales que pronominales, alors qu'en français nous aurons l'inverse, dans la mesure où le français connaît une opposition de genre. Ainsi, plus une langue connaît de genres, plus facile est la référentialisation. C'est le cas par exemple du latin et de l'anglais pour le délocutif. Le problème central qui se pose est donc d'appréhender les procédés de cohésion textuelle du turc.

Avant d'entrer avec la première partie de notre mémoire, dans des considérations théoriques qui familiariseront le lecteur avec les définitions et les problématiques posées par la diaphore, nous avons jugé utile de redonner préalablement une introduction à la langue turque. Cette introduction complète et rénove certains points déjà abordés dans notre de la

maîtrise. Avant d'aborder la seconde partie de notre mémoire, nous poserons de façon assez succincte la problématique relative à la traduction des deux langues (français et turc). Enfin, la seconde partie qui débutera par une rapide présentation du roman d'Albert Camus et de la démarche entreprise pour mener à bien cette analyse, sera centrée sur l'analyse des substituts et du fonctionnement des diaphores en turc. Ces analyses déboucheront de façon pré-conclusive, sur un classement personnel de ces occurrences.

INTRODUCTION A LA LANGUE TURQUE

1. La place du turc parmi les langues du monde.

Le turc fait partie des langues regroupées sous l'appellation **langues ouralo-altaïques**. A la différence de certaines autres familles, celle-ci n'est pas totalement homogène, car nous ne retrouvons pas la proximité qui existe par exemple entre les langues indo-européennes. Les langues ouralo-altaïques ont en commun plutôt la structure que les racines, c'est pourquoi il faut pour elles employer le terme de "groupe" et non de "famille". D'ailleurs jusqu'à aujourd'hui leur origine commune est mal attestée.

Malgré cela, ces langues ont pour caractéristiques :

- du point de vue morphologique, elles sont **agglutinantes**, "le turc constitue un exemple de langue agglutinante, très proche de l'idéal du type"¹.

- du point de vue syntaxique, l'ordre de leurs constituants (**S.O.V.**) est presque le même ; de plus **le déterminant précède le déterminé**. Le turc est un exemple typique de l'ordre ascendant, il présente un caractère centripète accusé, comme toutes les langues ouralo-altaïques.

- du point de vue phonétique, elles ont en commun un système vocalique - bien qu'il y ait de petites nuances. Certaines, comme le turc et le hongrois, connaissent la règle de **l'harmonie vocalique**.

Elles ne connaissent pas le genre, et le nominatif reste vide de suffixe. Après les adjectifs numéraux, les substantifs ne prennent pas le suffixe du pluriel.

Elles se divisent en deux sous-groupes, comme leur nom d'ailleurs : **le groupe oural et le groupe altaï**. Le premier comprend les langues finno-ougriennes (essentiellement le finnois, le hongrois et l'estonien) et samoyèdes. Quant au second, il comprend le turc, le mongol, le tangouz-mandjou, le coréen et le japonais.

2. Les différents parlers turcs et le turc de Turquie.

Ce n'est pas uniquement en Turquie ou dans les pays de l'ancien Empire Ottoman que l'on parle le turc. La famille des langues turques comprend un grand nombre de parlers qui

¹ J. LYONS, *Linguistique générale*, Paris, Larousse, 1968, p. 145.

couvrent une aire extrêmement vaste. On en compte au moins 50. Ils s'étalent des Balkans à la Sibérie orientale, en passant par l'Asie centrale et le Turkestan chinois².

Le turc que nous allons étudier ici, et que nous étudions aussi dans les écoles en Turquie est celui parlé à Istanbul : c'est la langue standard, celle des intellectuels, de la littérature et des médias. En turc actuel, la langue littéraire est presque identique à la langue parlée des grandes villes (surtout le parler cultivé d'Istanbul).

3. Le système graphique et phonique du turc.

C'est en 1928 que la Turquie a adopté les caractères latins, délaissant ainsi ceux de l'arabe, qui notaient mal la langue turque. Par exemple, un seul caractère arabe pouvait noter plusieurs sons turcs différents! La réforme paraît avoir été influencée par l'usage allemand pour les voyelles ö {π} / ü {y}, par l'usage du roumain pour s {S} et j {J} et semble être une innovation pour c {ò} "Djibouti" / ç {i} "Tchad" ainsi que î {I} / i {i} et g {g} / g { :}. L'écriture est phonétique. Les lettres q, w, x n'existent pas en turc, leurs équivalents sont k, v et ks.

L'accent circonflexe, le seul à être écrit, mais pas systématiquement, indique les voyelles longues a, i, u. Il est souvent négligé parce qu'il ne marque pas toujours une différence de sens

ex. **adalet** / **adâlet** {AdA(:)lEt} : "la justice"

Mais dans certains cas, l'absence de cet accent crée des confusions :

ex. **hala** {hAlA} : "la tante paternelle" / **hâlâ** {hA:lA:} : "encore"

Ces mots accentués, d'origine étrangère portent donc un accent écrit sur les voyelles, mais dans le cas où l'origine est oubliée, l'accent n'est plus noté.

Voici le système de la graphie et celui de la phonie (transcription phonétique utilisée est l'API).

A - a □□□ se prononce comme **a** en français.

ex : **araba** > *la voiture*

B - b □ b □ se prononce comme **b** en français.

ex : **bal** > *le miel*

C - c □□□□ se prononce comme **djè** en français.

ex : **cam** > *le verre / la vitre*

² Pour une étude détaillée : A. KARAMANLIOGLU, *Türk dili*, Istanbul, Dergâh yayınları, 1986.

Ç - ç	□ □ □ □	se prononce comme tchè en français. ex : çiçek > <i>la fleur</i> / çam > <i>le sapin</i>
D - d	□ d □	se prononce comme d en français ex : defter > <i>le cahier</i>
E - e	□ ε □	se prononce comme è ouvert , jamais muet, jamais fermé ex : ev > <i>la maison</i>
F - f	□ f □	se prononce comme f en français, le “ph” n’ existe pas en turc. ex : fil > <i>l’éléphant</i> / telefon > <i>le téléphone</i>
G - g	□ g □	“guè” c’est-à-dire un “g” dur en français, sans valeur de “j” ex : gemi > <i>le bateau</i>
Ğ - ğ	□ □ □	"guè" mouillé en turc. Cette consonne allonge la voyelle qui la précède. Elle ne vient jamais en début de mot. On la lit : " yumuşak gué " ex : dağ > <i>la montagne</i>
H - h	□ h □	toujours aspiré sinon risques de confusions ! ex : havuç > <i>la carotte</i> / avuç > <i>la paume de la main</i>
I - ı	□ □ □	i sans point, se prononce les dents serrées, les lèvres étirées. ex : ışık > <i>la lumière</i>
İ - i	□ i □	comme le i en français et le majuscule toujours avec le point !! ex : incir > <i>la figue</i> / İstanbul

Attention aux conséquences fâcheuses dues à la confusion de **ı** et de **i**. En turc donc il ne faut jamais oublier de mettre les points sur les i !! ex : **sinir** > *le nerf* / **sinir** > *la frontière*

J - j	□ □ □	comme j en français, très rare en turc. ex : jandarma > <i>le gendarme</i>
K - k	□ k □	se prononce comme le k français. ex : keci > <i>le chat</i>
L - l	□ l □	comme le l français ex : lokanta > <i>le restaurant</i>
M - m	□ m □	comme le m français. ex : masa > <i>la table</i>
N - n	□ n □	comme le n français. ex : nane > <i>la menthe</i>

Notons que le **m** et le **n** ne nasalisent jamais les voyelles qu’ils suivent comme en français. Ainsi :

en français : **télévision** : □televizjõ□ alors qu'en turc **televizyon** : □televizjon□

O - o	□ □ □	comme o en français ex : oda > <i>la chambre</i>
Ö - ö	□ □ □	“eu” en français ex : öğrenci > <i>l’élève / l’étudiant</i>
P - p	□ p □	comme p français ex : para > <i>l’argent</i>

R - r	□ r □	se prononce roulé à la pointe de la langue ex : reçel > <i>la confiture</i>
S - s	□ s □	comme le s français même entre deux voyelles. ex : sözlük > <i>le dictionnaire</i>
Ş - ş	□ □ □	le “ch” français ex : şeker > <i>le sucre</i>
T - t	□ t □	comme t français ex : tabak > <i>l'assiette</i>
U - u	□ u □	“ou” français ex : uçak > <i>l'avion</i>
Ü - ü	□ y □	“u” français ex : ülke > <i>le pays</i>
V - v	□ v □	comme v français ex : vapur > <i>le bateau</i>
Y - y	□ j □	palatalisée comme dans “aie”, jamais “i” en turc ! ex : yabancı > <i>l'étranger</i>
Z - z	□ z □	comme z français ex : zeytin > <i>l'olive</i>

4. L'accent tonique.

Contrairement au français où existe une règle bien précise, les accents toniques, en turc, peuvent se déplacer à l'intérieur d'un mot. Il s'agit, en turc, d'un accent de hauteur plutôt que d'intensité, alors qu'en français l'accent tonique est à la fois un accent d'intensité, de hauteur et de durée. C'est pourquoi l'assimilation à partir de règles écrites est difficile pour les étrangers.

Très souvent, l'accent manque de netteté et nécessiterait pour sa distinction l'emploi d'instruments de phonétique expérimentale.

Voici quelques-unes des nombreuses règles d'exception à respecter de façon plus ou moins systématique :

- 1. En turc, tout lexème est isolable comme un mot, et au niveau de ce mot, la tendance générale justifiée par les statistiques, est de placer l'accent sur la syllabe finale. Primitivement, c'est la syllabe initiale qui était accentuée.

ex.	pasa	{pASá}	“pacha”
	oda	{Odá}	“chambre”

- 2. Il existe tout de même des cas d'accents caractérisables grammaticalement, qui ne sont pas accentués en finale, mais toujours sur la première syllabe, comme les noms de lieu, les adverbes et les interjections

ex. **íz**mir, **Pá**ris.

ex. yarîn {**jár**In} "demain"

aferin ! {**áf**Erin} "bravo !"

- 3. Avec la suffixation, l'accent se déplace vers la dernière syllabe, sauf pour les mots accentués sur la 1^{ère} syllabe où la place de l'accent ne change pas.

ex. kapî {k**Ap**í} "la porte"

kapîlar {kap**llár**} "les portes"

kapîlarda {kap**llardá**} "aux portes"

izmir'de {**íz**mirde} "à Izmir"

- 4. Certains suffixes comme par exemple les suffixes de négation ou d'interrogation provoquent un accent tonique sur la syllabe qui les précède.

ex. gel-ME-dim {gél**m**Edim} "je ne suis pas venu"

gel-i-yor MU-sun ? {gEl**ijó**rmusun} "tu viens ?"

5. L'harmonie vocalique et consonantique.

5. 1. L'harmonie vocalique³

L'harmonie vocalique, c'est-à-dire l'assimilation de toute voyelle par la voyelle de la syllabe précédente, est un phénomène très important en turc.

Tous les mots, les suffixes ou groupes de suffixes du turc sont soumis à cette loi. Les mots sont d'ailleurs divisés en plusieurs groupes, d'après cette loi :

Suffixes à deux variantes		
Voyelle de la dernière syllabe	Voyelle du suffixe	Exemple
i, ü, e, ö (voyelles antérieures)	{-e-}	evler "les maisons"
ı, u, o, a (voyelles postérieures)	{-a-}	oyuncaklar "les jouets"

³ dans ce paragraphe nous nous référons essentiellement à Jean DENY, 1955, *Principes de grammaire turque*, Paris, éd. Maisonneuve, pp. 61-66.

Suffixes à quatre variantes		
Voyelle de la dernière syllabe	Voyelle du suffixe	Exemple
i, e (voyelles antérieures fermées étirées)	{-i-}	ingliz- im "je suis anglais"
ı, a (voyelles postérieures fermées étirées)	{-ı-}	fransız- ım "je suis français"
ü, ö (voyelles antérieures fermées arrondies)	{-ü-}	türk- üm "je suis turc"
u, o (voyelles postérieures fermées arrondies)	{-u-}	doktor- um "je suis médecin"

Par exemple en turc, il en résulte que, dans un mot, une voyelle antérieure ne peut jamais être suivie d'une voyelle postérieure. Cela explique d'ailleurs pourquoi les désinences ont toujours deux, voire plusieurs formes. Par exemple, pour la désinence du pluriel nous avons soit **-lar**, soit **-ler**. Reprenons les exemples ci-dessus :

eldiven : "un gant" ---> eldiven-**ler** {EldivEnlEr} : "des gants"
oyuncak : "un jouet" ---> oyuncak-**lar** {OjunòAklAr} : "des jouets".

Les mots étrangers passés en turc échappent à cette règle. Quand ils prennent une désinence, seule la dernière voyelle est soumise à l'harmonisation vocalique.

ex : sair {SAir} : "un poète" ---> sa-ir-**ler** {SAirlEr} : "des poètes"

Très souvent, dans les parlers populaires, les mots étrangers paraissent avoir subi la règle : ainsi on peut entendre : *ates* {AtES} (forme standard) et *atas* {AtAS} (forme populaire) pour le mot "feu" emprunté au persan.

Notons qu'en turc même, quelques mots font exception à cette règle : il s'agit surtout de **anne** : "maman" ; **hangi** : "lequel ?". De plus la règle rétrécie / élargie est apparue en turc récemment ; dans le passé cette harmonie n'existait pas. C'est pourquoi il existe actuellement de nombreuses exceptions.

ex : karpuz {kArpuz} : "une pastèque"

5. 2. L'harmonie voyelles-consonnes.

Elle est valable uniquement pour les consonnes vélares : dans un mot *k, g, g* et *l* postérieur ne peuvent s'employer qu'avec des voyelles postérieures. De même *ke, ge, ge* et *le*, ne peuvent s'utiliser qu'avec des voyelles antérieures.

ex. **kesik** : “coupé”

Cette règle ne s'applique pas aux emprunts, car ils posent une difficulté de prononciation aux Turcs.

ex : **hakikat** {hAkikAt} : “la vérité” (emprunt arabe)

5. 3. L'assimilation de voisement.

C'est une règle qui concerne le voisement. Dans un mot, seules les voisées peuvent se trouver au contact de voisées. Même chose pour les sourdes. Cela concerne évidemment la suffixation.

Ainsi b,c, d, ge, gi, g, j, v, z, ne peuvent être suivies de p, ç, t, ke, ka, hî, s, f, . C'est une règle qui n'est pas absolue ; dans certains cas les sourdes et les sonores peuvent se côtoyer.

ex : toprak-**da** {tOprAkda} : “dans la terre

5. 4. Les sons de liaison.

Par ailleurs le turc possède un certain nombre de sons qui aident à éviter les hiatus ou rencontres de sons difficiles à prononcer. Du côté des voyelles, nous avons :

î, i, u, ü ;

ex : gelmek : “venir” ---> gel-**i**-yor {gEl-**i**-jOr} : “il vient” (présent progressif)

Du côté des consonnes il en existe essentiellement deux :

- le **y** utilisé comme intermédiaire entre deux voyelles

ex : onaylamak : “approuver” ---> onaylamalı-**y**-îm : “je dois approuver” (le déontique);

-et le **n** qui se place entre une voyelle et une consonne ; on le trouve souvent après les suffixes du possessif.

ex : ev-**i-n**-de : “dans sa maison”

A côté nous avons le **s** qui se met entre le suffixe possessif et le substantif.

ex : kedi- **s** -i : “son chat”,

et le **s** avec les suffixes de quantité se terminant par une voyelle.

ex : iki- **s**-er iki-**s**-er : “deux par deux”

6. La suffixation.

Aux antipodes des groupes indo-européens et sémitiques, le turc appartient donc aux langues dites **agglutinantes**. Ce phénomène consiste à ajouter des suffixes au radical pour lui donner un nouveau sens. Le turc possède au total 149 suffixes dont 75 sont des suffixes verbaux et 74 des suffixes nominaux. Ainsi la forme, le sens et la fonction des mots changent selon les suffixes qu'ils accueillent. Les suffixes respectent les règles de l'harmonie vocalique.

Voici un exemple qui illustre cette règle : à partir du mot **fransız** qui signifie "français", on peut former en turc, à l'aide de différents suffixes, une véritable phrase :

Fransız-laş-tır-a-ma-dık-lar-ı-mız-dan-sın-ız-dır,

□fr□ns□zl□□tr□m□d□kl□r□m□zd□ns□n□zd□r□

ce qui signifie : "vous êtes sans doute un de ceux que nous n'avons pas pu franciser".

Dans cette agglutination, on ne compte pas moins de 12 suffixes. Rassurons-nous, tous les mots n'en comportent pas autant.

En général, un mot est suivi de deux ou trois suffixes au maximum. Il y a un ordre de succession pour ces suffixes.

• pour les suffixes nominaux :

suffixe de pluriel + suffixe de personne + suffixe de cas

ex : ev-ler-im-de □evlërimdë□ : "dans mes maisons"

• pour les suffixes verbaux :

suffixe de dérivation (ici le passif) + suffixe aspecto-modal + suffixe de personne

ex : sev-il-ir-im □sevilirim□ : "je suis aimé".

7. Quelques particularités supplémentaires.

- Il n'y a pas de genre en turc, ni masculin, ni féminin, ni neutre. Pour dire le frère et la sœur, on a :

erkek kardeş : / masculin / frère / "le frère"

kız kardeş : / féminin / frère / "la sœur"

- Le pluriel est exclusivement marqué à l'aide des suffixes {-ler} / {-lar}, que l'on ajoute directement au substantif avant les autres suffixes.

ex : köpek : "le chien" > köpek-ler : "les chiens"

çanta : “le cartable” > çanta-lar : “les cartables”

- Il suffit de mentionner le pluriel une seule fois ; par conséquent, il n’y a pas d’accord de pluriel entre le sujet et le verbe :

ex : Çocuklar gülüyor-ø : “les enfants rient” > mais mot à mot : / les enfants / rit /

ni entre l’adjectif et le substantif (l’adjectif reste ainsi invariable) :

güzel çocuklar : “les beaux enfants” > littéralement : / beau / les enfants /

Autrement dit, la pluralité une fois énoncée ne se répète pas et *a fortiori* après les nombres :

ex : üç çocuk : “trois enfants”.

- **La phrase turque** :

a) L’ordre des mots est : S - O - V. (d’une manière générale).

Le sujet, dès lors, est indiqué par le suffixe à la fin de la phrase, puisqu’une proposition verbale se termine toujours avec un indice de sujet :

ex : Paris’i sever-**im** : “J’aime Paris” littéralement : Paris + accusatif + aime + je

b) Pour préciser le sujet, on peut mettre en début de phrase le suffixe de personne, mais son emploi reste rare en turc :

ex **Ben** Paris’i sever-**im** : “Moi, j’aime Paris”

c) Quand le sujet n’est pas pronom personnel, il se place évidemment en début de phrase

ex : **Fransızlar** sarabî sever : “les français aiment le vin”

d) Les mots déterminants se placent devant les mots déterminés : ainsi dans le groupe nominal, le complément de nom vient avant le nom complété :

ex : **Fransa’nın** başkenti : “la capitale de la France”

e) Les prépositions deviennent postpositions en turc :

ex : çocuk **ile** : / enfant / avec / ---> “avec l’enfant”.

çocuk **için** : / enfant / pour / ----> “pour l’enfant”

Après avoir initié le lecteur, nous l’espérons de façon claire, nous allons passer à l’étude à proprement dit des diaphores en en donnant les définitions et les classements existant sur elles.

1^{ère} PARTIE

CONSIDERATIONS THEORIQUES

1. GRAMMAIRE ET COHERENCE TEXTUELLES.

1. 1. La grammaire textuelle.

Il est apparu aux linguistes il y a de cela une trentaine d'années, que les limites du structuralisme étaient évidentes, et que la grammaire de la phrase était insuffisante pour donner une interprétation satisfaisante de certains phénomènes. D'où la nécessité de ne plus prendre la phrase comme l'unité linguistique la plus vaste et de l'élargir à une dimension textuelle, de cette dernière.

A ce sujet, Jean-Michel Adam, qui sera l'un des instigateurs du courant avec, entre autres, B. Combettes et M. Charolles dans les années 70, dit : "la phrase ne constitue ni la plus petite ni la plus grande unité linguistique, puisqu'en aval se trouve le phonème et en amont le texte"⁴. Cette remarque, certes dépassée de nos jours, démontre ainsi que le texte paraît ce qui assure à une séquence d'éléments linguistiques une existence concrète. Dans ce cas, il a fallu aux linguistes résoudre la confusion qui entoure les notions de grammaire de texte et d'analyse de discours.

Selon Maingueneau, la notion même de discours est polémique ; premier sens : "discours synonyme de la parole saussurienne" et second sens : "le discours n'est plus tant rapporté à un sujet que considéré comme une unité linguistique de dimension supérieure à la phrase (transphrastique), un message pris globalement, un énoncé"⁵.

Quant à Charolles, il parle, dans le cadre de sa "grammaire de discours", d'une ouverture du texte (ensemble linguistique clos) vers le discours (ensemble linguistique rapporté à ses dimensions de production)⁶.

Halliday et Hassan en citation chez Lyons conçoivent la notion de texte autrement : "le mot texte est utilisé en linguistique pour désigner tout passage, écrit ou parlé, de quelque longueur que ce soit, qui forme un tout cohérent"⁷. Nous savons en règle générale, si un

⁴ J.-M. ADAM, *Linguistique et discours littéraire*, Paris, Larousse, 1976, p. 195.

⁵ D. MAINGUENEAU, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette U, 1976, p. 11.

⁶ M. CHAROLLES, "Grammaire de Texte - Théorie du discours - Narrativité -" in *Pratiques* n° 11/12, 1976, pp. 133-154.

⁷ J. LYONS, *op. cit.*, p. 247. Un tout cohérent désigne selon les auteurs, un passage qui n'est pas seulement un assemblage de phrases.

spécimen de notre langue est un texte ou non”.

D’après son étymologie, le mot texte est issu des mots *textura* qui signifie : “trame” action de tisser, tissage, liaison des différentes parties d’un ouvrage, et de *texere* : faire de la toile ou d’autres étoffes en croisant ou en entrelaçant sur un métier les fils.

Nous donnons de notre côté les définitions du groupe Métagram dirigé par Michel Maillard qui ont paru dans le n°8 de la revue LIDIL⁸.

Texte : séquence de parole présentant un haut degré de cohérence logique et de cohésion formelle.

Discours : mise en œuvre d’une langue naturelle humaine dans le cadre d’un ensemble homogène d’énonciations.

En tout état de cause, ce qui intéresse au premier abord la grammaire de texte, ce sont les relations sémantiques qui permettent à différentes phrases de prendre appui les unes sur les autres. C’est ainsi que les linguistes distinguent plusieurs types fondamentaux de connexions entre les phrases :

Jean-Michel Adam⁹ en distingue trois :

- les connecteurs diaphoriques
- les connecteurs présuppositionnels
- les connecteurs sémantiques.

Todorov et Ducrot¹⁰ en distinguent également trois :

- l’anaphore,
- la coordination sémantique,
- la paraphrase.

Notre étude, comme nous l’avons définie en premier lieu dans notre avant-propos se limite aux premiers connecteurs c’est-à-dire aux diaphoriques.

1. 2. La cohérence textuelle¹¹

Nous savons par expérience que n’importe quel assemblage de mots ne produit pas

⁸ M. MAILLARD (éd.), “Propositions Métagram pour un renouvellement des études grammaticales” in *LIDIL* n° 8, 1993, Grenoble, P. U. G.

⁹ J.-M. ADAM, *op. cit.* p. 195-225.

¹⁰ O. DUCROT, T. TODOROV, *Dictionnaire encyclopédique des Sciences du Langage*, Paris, Larousse, 1972, pp. 358-367.

¹¹ Cf. le n° 38 de *Langue Française* intitulé “Enseignement du récit et cohérence du texte” qui est consacré à ce sujet, Paris, Larousse, mai 1978.

une phrase. Pour qu'une suite de morphèmes soit admise comme phrase par un locuteur-auditeur natif, il faut qu'elle respecte un certain nombre de règles. Le non-respect de ces règles aboutit à des qualifications de diverses origines :

- de l'ordre de la langue : "pas français", "charabia"...
- les évaluations péjoratives : "familier", "vulgaire"...
- les évaluations grammaticales : "agrammatical" ...

Parallèlement, tout ensemble de phrases ne forme pas un texte. Il existe à ce niveau des critères efficaces de bonne formation obéissant également à des règles. Les disqualifications à ce stade sont : "ce texte n'a ni queue ni tête", "cette histoire ne tient pas debout" etc. Ce système de règles de base, à laquelle nous devons nous référer, constitue la compétence textuelle des sujets. De ces règles, sont dérivés des jugements théoriques dits "de cohérence".

M. Charolles¹² propose 4 méta-règles de cohérence qui sont :

- méta-règles de répétition,
- méta-règles de progression
- méta-règles de non-contradiction
- méta-règles de relation.

Avant de donner une explication de ces méta-règles, M. Charolles pense qu'il faut porter son attention sur trois faits qui ont leur importance dans l'étude de la cohérence textuelle.

- **la distinction entre cohérence et linéarité textuelle** : on ne peut pas s'interroger sur la cohérence d'un texte sans tenir compte de l'ordre d'apparition des segments.

- **la distinction entre cohérence micro - macrostructurelle**. Il s'agit là de deux niveaux d'organisation textuelle : c'est en fait la distinction entre le niveau local ou microstructurel où la cohérence est étudiée entre les phrases d'une séquence et le niveau global ou macrostructurel où la question de la cohérence se porte entre les séquences consécutives formées de différentes phrases.

- **la distinction entre cohérence et cohésion**. D'après M. Charolles, la cohérence textuelle est appelée cohésion et la cohérence discursive, cohérence. Mais d'après le linguiste,

¹² M. CHAROLLES, "Introduction aux problèmes de la cohérence des textes" in *Langue Française* n° 38, p. 12.

il ne semble plus possible techniquement d'opérer une partition rigoureuse entre les règles de portée textuelle et les règles de portée discursive. Les grammaires de texte font éclater les frontières généralement admises entre la sémantique et la pragmatique, entre l'immanent et la situation. M. Charolles conclut que la distinction entre ces deux notions n'est pas fondée sur un partage précis de ces deux territoires.

Sans vraiment entrer dans les détails, voici les définitions que M. Charolles propose pour ces 4 méta-règles.

- **Méta-règle de répétition** : pour qu'un texte soit cohérent, il faut qu'il comporte dans son développement linéaire des éléments à récurrence stricte. Pour éviter le phénomène de répétition, les langues disposent de différentes ressources :

- la pronominalisation : l'utilisation d'un pronom rend possible, évidemment, la répétition d'un syntagme ou d'une phrase entière. C'est le rôle des diaphores morphématiques.

- la définitivisation : cela permet de rappeler nommément ou virtuellement un substantif d'une phrase à une autre ou d'une séquence à une autre. C'est le rôle des diaphores lexicales.

- la référentiation contextuelle : complémentaire du précédent, ce procédé permet d'éviter les reprises lexématiques, tout en garantissant un rapport strict.

- les substitutions lexicales : il s'agit des rappels des contenus sémantiques non manifestés. Ce phénomène est, nous le croyons, plus important en turc qu'en français car ayant longtemps emprunté à la langue arabe, le turc connaît actuellement beaucoup de mots qui réfèrent à une même réalité. Le premier de ces mots est celui emprunté sous l'Empire Ottoman à l'arabe et le second celui qui est propre à la langue turque. Le choix est ainsi plus vaste en turc qu'en français.

- **Méta-règle de progression** : pour qu'un texte soit cohérent, il faut que son développement s'accompagne d'un support sémantique constamment renouvelé.

- **Méta-règle de non-contradiction** : pour qu'un texte soit cohérent, il faut que son développement n'introduise aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou présumé par une occurrence antérieure ou déductible de celle-ci par référence. Selon M. Charolles il existe plusieurs types de contradictions.

- **Méta-règle de relation** : pour qu'une séquence ou qu'un texte soient cohérents, il faut que les faits qu'ils dénotent dans le monde représenté soient directement reliés.

Notre but ici n'étant pas de travailler sur ces méta-règles, si l'on souhaite davantage d'explications et d'exemples, on voudra bien se référer à l'article de M. Charolles.

2. DEFINITIONS ET TYPOLOGIE DES DIAPHORES.

2. 1. Bref rappel historique.

Un grammairien alexandrin nommé Apollonios Dyscole (II^{ème} siècle après J.C.) opposait à propos des démonstratifs grecs, un emploi déictique et un usage anaphorique ou contextuel. Ces deux termes sont d'ailleurs issus du grec : “deiktikoV” dérivé de “deiknumi” qui avait le sens de montrer, indiquer, désigner par la parole ou par le geste, alors que “anajorikoV” désignait les relatifs, les ligatures qui assurent au discours sa cohérence interne.

Il faut attendre 1934 et le psychologue allemand K. Bühler pour qu'apparaissent les termes d'anaphore et de cataphore, termes qui opèrent “la monstration syntaxique” tandis que la deixis opère “la monstration d'objets”.

Après être mis en “hibernation”, le mot cataphore réapparaît en 1962 chez le linguiste anglais Halliday, qui déjà distinguait trois usages bien distincts de l'article défini “the” : un emploi anaphorique, un autre cataphorique et un troisième homophorique. Jean Dubois travaille dans le même sens sur l'article français en 1965.

Et c'est Michel Maillard en 1972 qui, en utilisant un hyperonyme pour couvrir les deux processus de sens contraire que sont l'anaphore et la cataphore, propose le terme très employé et fort bien adopté par les linguistes depuis, de DIAPHORE. Cette notion sera adoptée par les linguistes après la parution de l'article de Michel Maillard dans la revue *Langue Française* n° 21 (1974)¹³.

Dans le même sens, M. A. K. Halliday et Hassan (1976)¹⁴ proposent le terme d'*endophore* qui s'applique à l'intra-discursive et son contraire *exophore* réservée à l'extra-discursive ou situationnelle, à quoi on limitait traditionnellement la deixis.

Par la suite, c'est Marek Kesik - linguiste polonais - qui en 1986 donne ses lettres de noblesse au mot cataphore en lui consacrant un livre¹⁵. La réflexion est à son apogée : il a défini la spécificité du mot (surtout phrastique) non seulement en l'opposant à l'anaphore et à des formes voisines telles que l'apposition, le détachement, la coréférence, mais aussi en soulignant la possibilité de trouver des formules mixtes telles que l'ana-cataphore, ainsi

¹³ M. MAILLARD, “Essai de typologie des substituts diaphoriques”, in *Langue Française*, n° 21, février 1974, pp. 55-71.

¹⁴ HALLIDAY et HASSAN cité par M. MAILLARD, “Les trois états” in *La Deixis, Colloque en Sorbonne 8-9 juin 1990*, Paris, PUF, 1993, pp. 64-74.

¹⁵ M. KESIK, *La cataphore*, Paris, 1989, PUF.

appelée comme nous le verrons dans le détail, parce qu'elle appartient simultanément au contexte antérieur et au contexte postérieur. Cependant, il n'a pas trop insisté sur les emplois interphrastiques. Cette lacune est comblée par les thèses soutenues depuis sur ce sujet sous la direction de M. Maillard.

2. 2. Définitions.

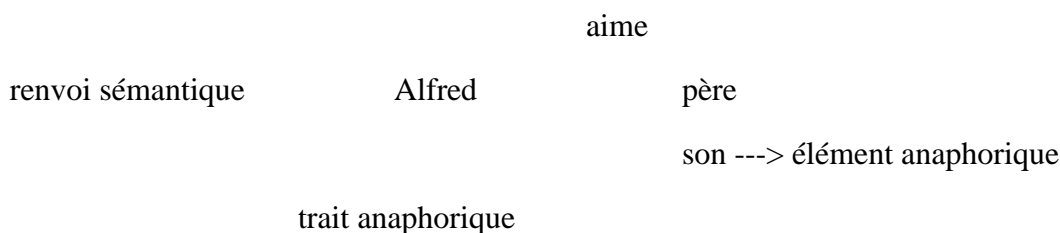
Depuis Aristote, nous n'avons cessé de comparer un texte à un cours d'eau. Reprenant cette image, nous pourrions dire que l'anaphore oblige le lecteur à remonter un cours d'eau comme un texte, tandis que la cataphore le force à le redescendre.

A ce sujet, les étymons grecs de ces deux mots justifient cette image : anapora désigne un mouvement de bas en haut, et katapora, un mouvement de haut en bas.

Comme nous l'avons vu dans le paragraphe précédent, les linguistes ont plus développé la notion d'anaphore que celle de la cataphore. L'anaphore a donc été travaillée au XXème siècle par Tesnière et les générativistes.

2. 2. 1. Définition de l'anaphore chez Tesnière.

Lucien Tesnière, qui commence à être redécouvert, et le colloque tenu à Rouen au mois de novembre 1992 en est la preuve, a consacré deux des chapitres (42-43) de son œuvre Eléments de syntaxe structurale à la notion d'anaphore. Il la définit ainsi : "Toute anaphore suppose deux connexions sémantiques : 1° celle qui double la connexion structurale et 2° la connexion sémantique supplémentaire qui constitue l'anaphore"¹⁶. Il illustre cette définition par le stemma :



Donc dans la phrase, "Alfred aime son père", "son" est en connexion sémantique, non seulement avec le mot "père" dont il dépend, mais aussi avec le mot "Alfred", dont il est structurellement indépendant. Les pointillés représentent pour Tesnière ce qu'il appelle "le trait anaphorique".

¹⁶ L. TESNIERE, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959, p. 85.

Par ailleurs, Tesnière souligne le fait que l'anaphore ne se limite pas uniquement à l'intraphrastique mais qu'elle la dépasse pour aboutir à l'interphrastique.

Sera dit anaphorique, le mot auquel aboutissent les deux connexions sémantiques de l'anaphore. La comparaison des anaphoriques avec des ampoules peut nous éclairer! Les ampoules ne s'allument que lorsque le fil qui les alimente est mis en contact avec la source d'électricité.

Tesnière classe dans les anaphoriques :

- les pronoms possessifs et personnels de 3^{ème} pers., démonstratifs et relatifs.
- les adjectifs possessifs, démonstratifs et relatifs.
- le verbe "faire"
- les adverbes, "ainsi", "comme ça" etc...

Il faut adjoindre à cette liste, les articles définis, indéfinis et les numéraux. A ce sujet, Michel Maillard (1974) souligne que ces derniers sans aucun doute font partie des anaphoriques. Il les appelle d'ailleurs des anaphoriques à valeur variable (ou additionnelle) car pour lui, non seulement ils réactualisent un référent, mais encore ils apportent une information spécifique non contenue dans ce référent. Il illustre ceci par un exemple extrait de la Chute d'Albert Camus.

"Paris est ... un superbe décor habité par quatre millions de silhouettes. Près de cinq millions au dernier recensement?"¹⁷.

Il s'agit dans cet exemple, d'une simplification d'un syntagme nominal, c'est-à-dire d'une répétition du déterminant (quatre / cinq millions...) et d'une ellipse du déterminé (Paris).

Suivant Tesnière à côté des anaphores grammaticales (série close), il convient d'ajouter les anaphores lexicales (liste ouverte). Nous pouvons souligner que les nominalisations et les hyperonymes sont plus particulièrement privilégiés dans cette utilisation.

Quant à la cataphore, Tesnière fait allusion à celle-ci sans la nommer, lorsqu'il dit que

¹⁷ M. Maillard, *op. cit.*, p. 57.

l'anaphore interphrastique (celle qui ne dépasse pas la phrase) est produite lors de la projection actantielle loin du verbe sur la chaîne parlée. L'actant peut être projeté avant ou après le groupe verbal. Tesnière illustre ceci par cet exemple :

“Il a mangé l'agneau, le loup”.

2. 2. 2. Les définitions de Michel Maillard.

Nous avons vu que le terme de cataphore était apparu chez Halliday en 1962 à propos de l'article anglais “the” , mais c'est Michel Maillard qui va développer une théorie pour rendre son prestige à cette notion. Cette théorie paraît pour la première fois dans l'article “Anaphore et cataphore” en 1972¹⁸ et elle sera reprise par la suite avec certaines modifications.

Nous pouvons schématiser cette sorte d'hyperonyme qui vient embrasser les deux notions d'anaphore et de cataphore, et qui, en outre, s'applique également aux structures mixtes appelées ana-cataphores :

DIAPHORE

ANAPHORE

ANA-CATAPHORE

CATAPHORE

Selon M. Maillard, la DIAPHORE comporte trois éléments :

- le référant
- le référé
- le lien référentiel.

Une DIAPHORE est, par conséquent, définie comme un lien référentiel établi, dans la chaîne énonciative entre un élément opaque et un élément dont la signification ne peut être établie sans le recours au contexte situationnel ou textuel. Sa référence, nommée le référant est un autre segment dans lequel il trouve son ancrage référentiel, dénommé le référé. Suivant l'ordre d'apparition de ces deux segments, le lien référentiel est appelé anaphore ou cataphore.

¹⁸ M. MAILLARD, “Anaphore et cataphore” in *Communications* n° 19, 1972,

Nous pouvons définir ces termes par :

- “le réfèrent¹⁹ est le segment qui doit être mis en rapport avec une autre partie de la chaîne”²⁰,

- le référé est cette partie à laquelle se réfère le réfèrent,

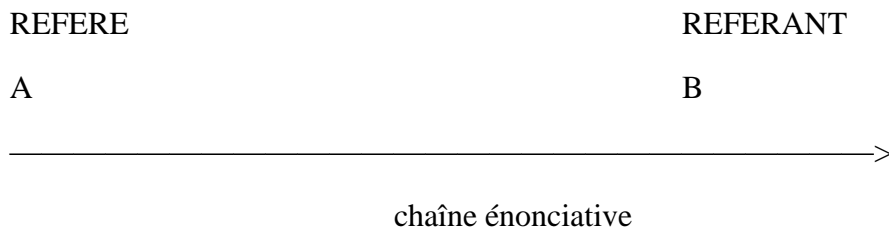
- le lien référentiel est le rapport sémantique qui s’établit entre les deux²¹.

Ce lien référentiel porte le nom d’anaphore, lorsque le référé précède le réfèrent, et celui de cataphore, lorsque le référé suit le réfèrent sur la chaîne énonciative.

Michel Maillard illustre ces définitions à l’aide des schémas suivants :

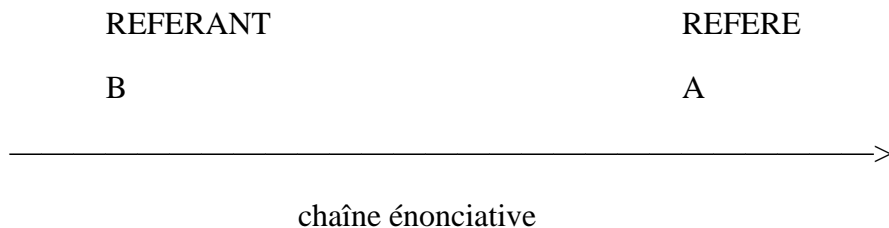
ANAPHORE : est anaphorique, tout segment qui présuppose l’énoncé antérieur et reste inintelligible sans cette référence.

LIEN REFERENTIEL



CATAPHORE : est cataphorique, tout segment de texte qui présuppose l’énoncé ultérieur.

LIEN REFERENTIEL



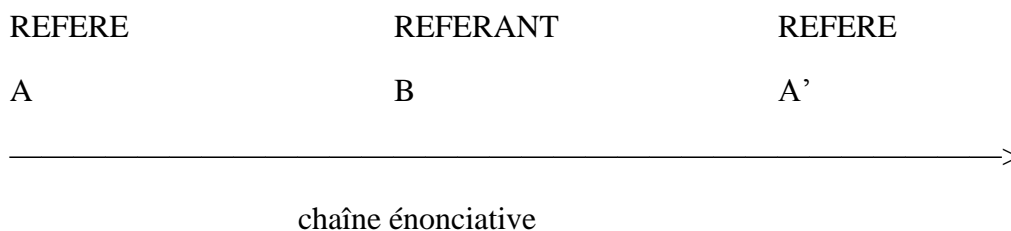
¹⁹ Il convient de ne pas confondre le REFERANT (segment qui réfère) avec le REFERENT (réalité situationnelle à laquelle réfère un segment énonciatif).

²⁰ M. MAILLARD, *op. cit.*, p. 93.

²¹ M. MAILLARD, *op. cit.*, p. 94.

Cependant, il est fréquent aussi qu'un référent soit simultanément anaphorique et cataphorique. Dans ce cas il sera appelé **ANA-CATAPHORE** :

LIEN REFERENTIEL



La diaphore, terme introduit par M. Maillard pour définir ces phénomènes, recouvre donc ces trois réalités linguistiques. Un fragment d'énoncé est **aphorique** selon M. Maillard, s'il est parfaitement clos sur lui-même et s'il n'implique pas le contexte.

Pour que ces théories soient davantage claires pour le lecteur, voici des exemples empruntés à La Chute qui illustrent parfaitement ces termes.

ex. 1. "Le style comme la popeline, dissimule trop souvent de l'eczéma" (La Chute, page 10, lignes 6, 7)

ex. 2. "Notez bien que je ne **le** juge pas. J'estime **sa** méfiance fondée et **la** partagerais volontiers, si comme vous le voyez, ma nature communicative ne s'y opposait" (La Chute, page 9, lignes 19, 20, 21, 22)

Le premier exemple, pour être intelligible, n'exige aucune référence au contexte. Les substantifs sont pris dans leur extension universelle et ne reçoivent aucune limitation de sens, aucune détermination du récit global où ils sont insérés.

Cette phrase se présente comme un véritable aphorisme et on peut donc l'extraire sans difficulté du texte où elle figure.

Par contre le second, lui, serait inintelligible si on le séparait de son contexte. Cet exemple contient des anaphoriques (les éléments de reprise) qui trouvent leur référence en

amont dans le texte ; il s'agit de : **le**, **sa** méfiance, et **la**, et un élément cataphorique dont le référent se trouve cette fois à droite du texte : l'article défini **le**, de la phrase "...si comme vous le voyez, ma nature communicative ne s'y opposait". Si nous regardons de près cette phrase :

je ne **le** juge pas = je ne juge pas **le gorille**

j'estime **sa** méfiance fondée = j'estime la méfiance **du gorille** fondée

et **la** partagerais = et je partagerais **sa méfiance**.

Pour donner un exemple illustrant le phénomène d'ana-cataphore, nous empruntons à Marek Kesik un exemple qu'il extrait de La condition humaine de Malraux :

"... vous voulez savoir pourquoi vous êtes condamné ? Je vais vous **le** dire. C'est bien vous qui avez traité"²².

L'indice d'objet "le" dans cet exemple, d'une part se substitue à l'interrogation qui le précède et d'autre part, annonce par son annexion au verbe dire, l'énoncé qui le suit.

Quand l'identification des référés des diaphoriques se fait par le recours au contexte linguistique (qu'il est subséquent et/ou antécédent), on dit que nous sommes dans le domaine de l'endophore. Si au contraire, nous sommes dans la deixis qui nécessite le contexte spatio-temporel réel, l'élément opaque sera appelé déictique et nous sommes dans le domaine de l'exophore.

La diaphore allocutive est appliquée aux interrogations de reprise qu'on trouve à travers le discours de J. B. Clamence, le héros et narrateur de La Chute, et à travers lesquelles on arrive à reconstituer les interventions de son allocutaire.

ex. "Comment quel soir ?" (La Chute, page 36, ligne 9)

Alors que la diaphore narrative est appliquée au retour que fait le narrateur sur son propre discours.

ex. "cet imparfait du subjonctif.../ ce mode..." (La Chute, pages 9, 10, lignes 28, 1, 2)

²² M. KESIK, *op. cit.*, p. 79.

2. 3. Typologie des DIAPHORES.

Une étude des diaphores dans la Chute, puis plus tard du démonstratif ÇA (Comment ÇA fonctionne, 1989) a incité M. Maillard à effectuer un classement des diaphores selon leur portée et la nature de leur référé.

- le classement d'après LE REFERE.

Suivant la longueur du référé, M. Maillard distingue deux sortes de diaphores :

- **les segmentales** qui désignent tout référé inférieur à la phrase,
- **les résomptives** qui réfèrent à une phrase, à un ensemble de phrases, voire à un chapitre entier.

D'après la nature du référé, M. Maillard oppose les anaphores pseudo-situationnelles à celles appelées contextuelles pures. Les premières sont issues de la conversion de la deixis en anaphore, il s'agit de toutes les anaphores qui sont chargées, peu ou prou, de références au hic et nunc du locuteur²³, tandis que les secondes ne font aucun usage des déictiques et s'en réfèrent au contexte.

Nous pouvons définir le contexte comme l'ensemble des éléments linguistiques, c'est-à-dire comme l'ensemble des énoncés qui précèdent et suivent tel ou tel élément, telle ou telle partie du texte, et la situation comme l'ensemble des éléments extralinguistiques qui se définissent par rapport au sujet.

- le classement d'après LE LIEN REFERENTIEL.

Suivant le lien référentiel, sont appelés ana-cataphoriques, les éléments qui dans un récit, jettent un pont entre des phrases, des paragraphes ou des chapitres différents. Ce sont les diaphores **interphrastiques**²⁴.

ex. "J'ai connu autrefois **un industriel**. (.....) **Cet homme** enrageait littéralement d'être dans son tort". (La Chute, p. 83, l. 8.9.10). (anaphore transphrastique)

²³ M. MAILLARD, (1972-a), *op. cit.*, p 10.

²⁴ M. MAILLARD, (1974), *op. cit.*, p 95.

Seront appelés **phrastiques**, les diaphores qui établissent leurs rapports sémantiques à l'intérieur d'une seule phrase. Ce sont les **intraphrastiques**.

ex. "**Les Hollandais**, oh non, **ils** sont beaucoup moins modernes !" (La Chute, p. 11, l. 5.6. (anaphore intraphrastique).

Suivant la nature du lien référentiel, M. Maillard distingue deux espèces d'anaphores :

- **les métalinguistiques** qui se réfèrent au signifiant du référent,
- **les sémantiques**²⁵ qui, elles, réfèrent au signifié du référent.
- **classement d'après LE REFERENT.**

Les anaphores sémantiques se réalisent de trois manières différentes, selon que le référent est un lexème, un morphème ou un syntagme. Elles sont appelées respectivement :

- lexématiques,
- morphématiques,
- syntagmatiques²⁶.

N'oublions pas que l'anaphore linguistique, qui a pour objet de réitérer un référé à l'aide de signifiants variés, s'oppose à l'anaphore rhétorique, qui a pour objet de reprendre le même signifiant sans en modifier le sens²⁷.

Nous pouvons donc représenter ces différentes typologies dans un tableau :

2. 4. La classification de C. Hagège.

Dans leur article intitulé "Hypo-/hyponymie et stratégies discursives" M.-F. Mortureux et G Petiot²⁸ opposent la classification de M. Maillard à celle de C. Hagège.

Nous avons déjà vu les classements de M. Maillard, voici ce que propose C. Hagège. Ses propositions ont été publiées dans les actes du colloque sur la Deixis de l'Université de Paris III en juin 1990²⁹.

²⁵ M. MAILLARD, *op. cit.*, p. 101. / p. 100

²⁶ M. MAILLARD, *op. cit.*, p. 101. / p. 100

²⁷ M. MAILLARD, (1972-b), *op. cit.*, p. 18.

²⁸ MORTUREUX, M. F., PETIOT, G., 1990, "Hypo-/hyponymie et stratégies discursives" in *Langages* n° 98, Paris Larousse, pp. 115-128.

²⁹ MOREL, M.-A., DANON-BOILEAU, L. (sous la direction de), 1993, *La deixis, colloque en Sorbonne 8-9 juin 1990*, Paris, PUF, pp. 115-122.

C. Hagège recense et classe les différentes marques linguistiques qui concourent à la monstration de l'univers centré autour d'ego ou égophore. L'auteur définit le système de l'égophore comme "une vaste construction, caractéristique des langues, en vertu de laquelle les adverbes de lieu et de temps, les démonstratifs, les articles le cas échéant, et les termes de référence à une autre partie du texte s'organisent tous autour d'un centre de désignation constitué par les partenaires du dialogue, indissolublement unis dans la relation d'inversion qui fait que chacun se nomme comme "je" et nomme l'autre comme "tu"³⁰.

C'est pourquoi la grille qu'il propose de ce système comporte huit termes dérivés en -phoriques, désignant les morphèmes concernés.

Voici le système de l'égophore de C. Hagège :

Chronophoriques		Anaphoriques
		Cataphoriques
	EXOPHORQUES / ENDOPHORQUES	Autophoriques
Chorophoriques		Logophoriques

La présentation de cette classification est accompagnée d'un commentaire métalinguistique.

Ces désignations répondent à un souci d'unité terminologique, le suffixe "-phorique" signifiant "qui renvoie à", ego est au centre, comme la mesure de toute assignation, et les instruments de référence qu'il utilise renvoient à une portion de l'espace (chorophoriques) à une période de temps (chronophoriques), pour ce qui est des *exophoriques*, - c'est-à-dire des outils de renvoi au cadre extérieur du discours-. En ce qui concerne les *endophoriques*, - c'est-à-dire les mots faisant écho à d'autres mots à l'intérieur du discours, les instruments de référence renvoient au sujet grammatical de l'énoncé (autophoriques), à une unité ou syntagme du contexte antérieur (anaphoriques) ou postérieur (cataphoriques) ou à l'auteur d'un discours explicite ou implicite-, cet auteur pouvant coïncider, ou ne pas coïncider avec le sujet de l'énoncé (logophoriques).

Par ailleurs, les auteurs de l'article, soulignent le fait que M. Maillard s'attache à

³⁰ HAGEGE, C. , 1985, *L'homme de paroles*, Paris, Fayard, p. 245.

décrire le fonctionnement “-phorique” de *ça* en français, alors que C. Hagège fixe le cadre d’une étude de morphèmes égophoriques en linguistique générale.

3. PROBLEMES DE TRADUCTION

Il y a longtemps qu'on s'est intéressé à l'opération qui consiste à faire passer d'une langue dans une autre le sens d'un texte, et qu'on s'est attaché à la qualité littéraire dont ce sens est revêtu dans ce texte.

Notre but ici n'est pas de déceler tous les problèmes que pose la traduction dans les deux langues turque et française, ni d'élaborer des théories de traduction. Nous voulons simplement évoquer quelques faits dont il faut prendre conscience en ce qui concerne le phénomène de traduction, et notamment les problèmes que pose la traduction du français en turc et vice et versa. Cette partie nous aidera à mieux saisir la portée des exemples qui suivront.

Tout d'abord, il est un fait indéniable : chaque langue ayant son atmosphère et son attraction propres, le préalable à toute bonne traduction est d'échapper à cette atmosphère, de se libérer de cette attraction afin d'évoluer en toute liberté dans la langue adoptée. Ainsi donc, le problème est posé : faut-il respecter le texte-source ou faut-il essayer de le rendre le plus littéraire possible dans la langue-cible ?

Nous pourrions dire que toute entreprise de traduction pose, même aux spécialistes de plus ou moins grandes difficultés. Le traducteur doit trancher.

Les obstacles à la traduction ne sont, en définitive, que le reflet d'obstacles culturels (passage d'une culture à l'autre ; découpage différent de la réalité), d'obstacles provenant des structures syntaxiques et parfois d'obstacles stylistiques. Traduire consiste à respecter non seulement le sens structural ou linguistique du texte (son contenu lexical et syntaxique), mais aussi le sens global du message (avec son milieu, son siècle, sa culture et, s'il le faut, la civilisation toute différente dont il provient).

Faut-il être fidèle ? Et à quoi ? Au vocabulaire ? A la grammaire ? A la musique ? A ce sujet, Georges Mounin dit : "Ce n'est pas au vocabulaire, à la grammaire, à la phonétique, à la prosodie même (...), c'est au talent de l'écrivain ; c'est au génie qu'il faut être attentifs et qu'il faut essayer d'être fidèles"³¹.

³¹ G. MOUNIN, *Linguistique et traduction*, Bruelles, Bessart et Maraga, 1967, p. 16.

Le traducteur peut donc saisir le sens exact d'un mot, la subtilité d'une tournure syntaxique ou l'intérêt d'une ponctuation dans le texte original, mais une fois dans la langue cible, il se heurte à une langue, à un système grammatical différents où les équivalents ne sont pas toujours faciles à trouver et où il devra s'accommoder de ce que cette nouvelle langue peut lui offrir. Ceci l'amène à transmettre le sens global et non le sens d'une phrase que l'on sent pourtant plus significatif et plus dense dans la version originale. C'est l'impression qu'on a, en lisant La Chute en version turque, où certains mots, certaines phrases ou même certains passages nous ont semblé loin de la réalité du texte source. Il faut donc que l'inverse soit vrai aussi : dans les œuvres turques traduites en français que nous avons lues, nous retrouvons les mêmes problématiques. C'est en fait un phénomène universel, valable pour toutes les langues.

Voyons maintenant un peu plus en détail, les deux cas de traduction : turc-français et français-turc.

Nous avons vu dans l'introduction à la langue turque, ses caractéristiques essentielles : le turc est une langue à ordre SOV alors que le français est une langue à ordre SVO : il en résulte que le verbe principal se place en français avant ses compléments, tandis qu'en turc il se place en fin de phrase et il est précédé des compléments et des subordonnées (qui sont beaucoup plus nombreux en turc). Par ailleurs, le verbe turc ne nécessite pas l'accord en nombre au délocutif. Dans le cas où plusieurs subordonnées précèdent le verbe principal, seul ce dernier s'accordera avec le sujet et les autres seront au délocutif singulier. Voici quelques principes de construction et de traduction.

1. Tout mot qui se rapporte à un autre mot est placé avant lui, c'est-à-dire que le déterminant se place avant le déterminé.

ex. le sujet se met avant le prédicat :

bahar geldi

{bAhAr gEldi}

/ le printemps / est venu /

“le printemps est venu”

2. L'ordre n'est libre que pour deux (ou plusieurs) mots apposés remplissant la même

fonction grammaticale.

ex. Bahçede, sokakta oynuyorlar

{bAhîEdE sOkAktA ojnujOrlAr}

/ le jardin (locatif) / la rue (locatif) / ils jouent /

“ils jouent dans le jardin, dans la rue”

Sokakta, bahçede oynuyorlar

{sOkAktA bAhîEdE ojnujOrlAr}

/ la rue (locatif) / le jardin (locatif) / ils jouent /

“ils jouent dans la rue, dans le jardin”

3. Les groupes de mots reliés par des dépendances grammaticales sont traités quant à l'ordre (et le cas échéant, quant à la suffixation) comme le seraient des mots uniques, d'où les deux conséquences suivantes :

- un groupe de mots qui sert de déterminant à un autre se place avant lui.

ex. Hasan'ın babası ona bir elma verdi

Groupe du Sujet. Groupe du Prédicat.

{hAsAnIn bAbAsI OnA bir ElmA vErdi}

/ Hasan (génitif) / son père / lui (datif) / une pomme / a donné /

“Le père de Hasan lui a donné une pomme”

- un groupe de mots formant un ensemble relié par des dépendances grammaticales, s'il joue dans la proposition un rôle grammatical que doivent marquer un ou plusieurs suffixes, reçoit ce ou ces suffixes une seule fois en fin de groupe.

ex. Büyük köpeği gördüm

{byjyk kɔpE:i gɔrdym}

/ grand / chien (accusatif) / j'ai vu /

“j'ai vu le grand chien”.

4. Les propositions subordonnées s'ordonnent, par rapport aux éléments de la proposition principale, comme le feraient des mots uniques remplissant les mêmes fonctions.

ex. Küçük Hasan, dalgınlıktan dün çantasını unuttu

{kyìyk hAsAn dAlgInI:IndAn ìAntAsInI unuttu}

/ petit / Hasan / par distraction / hier / son cartable (accusatif) / a oublié /

“Le petit Hasan par distraction, a hier oublié son cartable”

5. Quand plusieurs déterminants de même fonction se rapportent à un mot, ils se placent avant lui, d'autant plus près que le rapport de signification qu'ils ont avec lui est plus étroit. Le cas le plus fréquent est celui des épithètes du nom :

ex. Bu üç güzel altın saat

{bu yì gyzEl AltIn sAAAt}

/ ce / trois / beau / or / montre /

“Ces trois belles montres en or”

Dans le cas où la phrase est complexe, en principe les diverses propositions qui rentrent dans la construction d'une phrase composée sont, d'après L. Bazin³², principalement au nombre de trois :

- la proposition indépendante : c'est celle qui ne dépend d'aucune autre proposition et dont aucune autre ne dépend ; elle a un sens complet par elle-même.

- la proposition principale : c'est celle qui exprime l' idée principale, l'idée-mère de la phrase.

- la proposition accessoire, appelée aussi complétive ou subordonnée : c'est celle de laquelle dépend la proposition principale ; elle en précise ou complète le sens d'une manière quelconque.

Chaque proposition exprimant une pensée plus ou moins complète, lorsqu'il s'agit de traduire une phrase turque en français, il est nécessaire de la découper d'abord en propositions. On effectue le même travail pour aller du français vers le turc. La construction turque est l'inverse de la construction française : il suffit en principe de prendre l'ordre inverse d'une phrase française pour obtenir son équivalent turc.

³² L. BAZIN, *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris, Maisonneuve, 1987, pp. 171-180.

2^{ème} PARTIE

FONCTIONNEMENT ET REFERENTS

DES DIAPHORES DANS DÜŞÜŞ

1. PRESENTATION DE LA CHUTE.

“Un message littéraire, c’est toujours un message dans le message”³³. La Chute est un exemple parmi des milliers. Le premier message a pour destinataire l’écrivain et pour destinataire le lecteur : c’est ce qu’on nomme le message scriptural ; quant au second, il a pour destinataire, Jean Baptiste Clamence et pour destinataire son ami de rencontre : c’est un message verbal. Ce dernier reste un dialogue littéralement codé, et l’étude des anaphores permet justement de mettre en relief ce code.

Pour notre étude, nous nous centrerons essentiellement sur le second message. La Chute se présente au lecteur que nous sommes comme un dialogue tronqué où les propos d’un seul des participants sont consignés. Les répliques de l’autre - des questions la plupart du temps -, très rares, n’existent que rapportées dans le discours de Clamence ; seul un dispositif anaphorique particulier nous permet de les retrouver. Par exemple: “Pourquoi je n’ai pas restitué le tableau ?” (La Chute, p. 140, l. 16). Ces reprises interrogatives très riches en diaphores, constituent une des clefs de l’articulation du texte ainsi que la raison de notre choix.

Un autre procédé : ce sont les adverbes anaphoriques /oui/ et /non/ marqueurs de dialogue, qui nous avisent que Clamence reprend une formule de l’allocutaire. Par ex. “Oui, oui je vous dirai demain en quoi consiste ce métier”(La Chute, p. 128, l. 5.6.). Ce rôle est encore joué par des exclamations anaphoriques ou des présentatifs anaphoriques. En fait, l’anaphore joue dans La Chute le rôle de souligner l’implicite.

³³ . C. et M. MAILLARD, *Le langage en procès* , Grenoble, PUG, 1977, p. 10.

2. LES DIAPHORES DANS DÜSÜS.

2. 1. Les pronoms.

Les pronoms ne sont en turc qu'une catégorie spéciale de noms. Les grammairiens turcs proposent le terme *adıl*, construit sur celui du français, et dérivé de *ad* signifiant le nom. Ils délaissent ainsi le terme emprunté à l'arabe *zamir*. Les pronoms présentent de légères particularités morphologiques qui seront signalées pour chacun d'eux.

En outre, il convient de distinguer en turc, les pronoms personnels des indices pronominaux qui s'adjoignent au verbe. Le turc, comme d'autres langues, ne voit pas l'utilité de faire précéder les formes verbales conjuguées, des pronoms personnels, car les indices suffisent. Pour le fonctionnement des diaphores, il convient d'analyser ces deux catégories séparément.

2. 2. 1. Les pronoms personnels.

On peut dire que le turc n'a de pronoms personnels proprement dits que pour l'élocutif et l'allocutif singuliers, car pour les délocutifs, il se sert du démonstratif *o* et de son pluriel *o-n-lar*.

C'est pourquoi, toutes les formes en *o* et *onlar* ont été prises en compte dans les tableaux comptabilisant les occurrences de *bu*, *su* et donc de *o*.

Nous ferons remarquer au lecteur que les génitifs des pronoms personnels servent, en concurrence avec les indices pronominaux, à exprimer la possession.

ex. benim ev = evim = "ma maison" ;

On peut cumuler les deux procédés = benim evim.

Si nous prenons la première phrase de Düsüs, nous avons :

"Size yardımcı olabilir miyim, efendim, rahatsız etmiyorsam?" (Düsüs, p. 5, l. 1.)

{sizE jArdİmòI OlAbilir mijim EfEndim rAhAtsIz EtmijOrsAm}

/ à vous / puis-je aider / mon monsieur / si je ne dérange pas /

"Puis-je monsieur, vous proposer mes services, sans risquer d'être importun ?" (La Chute, p. 7, l. 1. 2.)

Nous avons donc ici quatre cataphores transphrastiques segmentales : la première,

size, est l'allocutif pluriel au directif, les trois autres sont l'indice pronominal de l'élucitif singulier {-m}. Il est clair que nous n'avons pas les référents de ces cataphoriques et qu'il nous faut attendre les pages suivantes pour savoir de quoi il s'agit.

A la même page, nous relevons :

“**Ben** kaçayım, efendim, **size** yardım edebildiğim için pek mutluyum” (Düşüs, p. 5, l. 13.)

{bEn kAıAjIm EfEndim sizE jArdIm EdEbildi:im iin pEk mutlujum}
/moi / je me sauve / mon monsieur / à vous / que j'ai pu aider / pour / beaucoup / heureux /

“Mais je me retire, monsieur, heureux de vous avoir obligé” (La Chute, p.7, l. 16. 17).

Dans cet exemple le pronom personnel élucitif *ben* est présent devant le verbe dont il est le sujet : il s'agit là d'une façon d'insister sur le narrateur. Les autres exemples se répartissent comme dans l'exemple ci-dessus.

2. 2. 2. Les indices pronominaux.

Nous reprenons ici la définition du groupe Métagram paru dans le LIDIL n° 8 des indices pronominaux : “morphèmes co-référentiels d'un constituant nominal présent ou sous-entendu mais qui occupent dans la construction de la phrase une position non assimilable à celle d'un constituant nominal”³⁴.

Les indices pronominaux en turc sont de deux ordres : les premiers sont ceux du parfait testimonial ou du parfait de constatation et de l'hypothétique, et les seconds ceux des autres tiroirs verbaux. Certains grammairiens constituent encore un autre groupe pour ceux du jussif.

Nous pouvons les regrouper dans le tableau qui suit :

Ces indices enclitiques impliquent un accent tonique sur la syllabe qui les précède.

Il serait vain de relever toutes les occurrences de ces indices dans Düşüs car il faudrait relever toutes les formes verbales conguguées. Voici cependant quelques exemples de fonctionnement dans le récit :

“Ne o ? Gidiyor musunuz ? Özür dilerim, belki de sizi alıkoydum. Izin verirseniz

³⁴ M. MAILLARD (éd.), *op. cit.* LIDIL n° 8.

hesabı ben ödeyeyim”.(Düsüs, p. 10, l. 22.23.)

/ quoi / ça / vous partez ? / je m’excuse / peut-être / aussi / vous (accusatif) / j’ai retenu
/ si vous me permettez / l’addition / moi / je paie /

{nE O gidijOrmusunuz πzyr dilErim bElki dE sizi AllkOjdum izin vErirsEniz hEsAbI
bEn πdEjEjim}

“Vous partez déjà ? Pardonnez-moi de vous avoir peut-être retenu. Avec votre permission, vous ne paierez pas”(La Chute, p. 14, l. 17. 18. 19).

S’agissant d’un dialogue présumé entre le narrateur-locuteur, Clamence, et son interlocuteur, nous n’avons ici que les formes de l’élocutif singulier et de l’allocutif pluriel. En tout état de cause, les indices pronominaux jouent le rôle des pronoms personnels français, comme les appelle la grammaire traditionnelle, en ce qui concerne le fonctionnement diaphorique.

2. 2. 3. Le pronom réfléchi *kendi*.

Le mot *kendi* “**la personne même**”, augmenté des suffixes personnels adnominaux, donne les formes :

kendi-m	moi-même
kendi-n	toi-même
kendi-s-i	lui-même
kendi-miz	nous-même(s)
kendi-niz	vous-même(s)
kendi-leri	eux-mêmes

Employé adjectivement, il signifie “propre” ; ex. *kendi babası* : “son propre père”

Kendi sans {-si} peut aussi servir pour le délocutif et se décline alors au singulier avec la parution d’un -n- devant les suffixes de cas :

ex.	kendi-n-den	“de lui-même”
	kendi-n-e	“à lui-même”

C’est pourquoi certains linguistes le font figurer sous la forme *kendi[n]*.

Il arrive que le pronom *kendi* se répète. Dans ce cas, le premier reste invariable ; le second seul prend le suffixe possessif et se décline.

ex. Kendi kendine karar verdi
 {kEndi kEndinE kArAr vErdi}
 /soi-même / à lui même / decision / il a donné /
 “Il a pris une décision par lui-même”

De *kendi* on forme *kendilik* qui n'est usité qu'à l'ablatif, ainsi on peut avoir :

ex. Bu işi kendiligimden yaptım
 {bu işi kEndili:imdEn jAptIm}
 / ce / travail / de moi-même / j'ai fait /
 “J'ai fait ce travail de moi-même” (c'est-à-dire de ma propre initiative ou sans l'aide de personne).

Parfois un antécédent peut être représenté à l'intérieur du groupe déterminant ou d'une phrase par plusieurs pronoms. Dans ce cas, le pronom personnel joue le rôle de renforcement. Nous les appelons les pronoms assévératifs³⁵.

ex. au lieu de	nous pouvons avoir	en français
ev- im	ben im ev- im	“ma maison”
kendi- niz	siz kendiniz	“vous mêmes”

Le pronom *kendi* prend dès lors le sens de “**propre**” et n'est plus, bien évidemment, réfléchi.

Nous pouvons, de même, l'employer suivant le style de la phrase à la place des pronoms personnels :

ex. Hasan Paris'e gitti, **kendisi** milletvekilidir.
 {hAsAn pArisE gitti kEndisi millEtvekilidir}
 / Hasan / à Paris (directif) / il est allé / lui-même / il est député /
 “Hasan est allé à Paris, il est député”.

Un rapport sémantique apparaît aussi entre le pronom réfléchi *kendi* et la voix verbale réfléchie. Le turc peut exprimer ainsi :

ex. Çocuk kendini yıkadı	--->	Çocuk yıkandı
{iOðuk kEndini jIkAdI}		{iOðk jIkAndI}
/ l'enfant / lui-même / il a lavé /		/ l'enfant / il s'est lavé /
“L'enfant s'est lavé”		“L'enfant s'est lavé”

³⁵ T. BANGUOGLU, *Türkçenin grammeri*, Ankara, T. D. K. 1990, p. 365.

Voici un passage de Düşüs, le seul d'ailleurs, où plusieurs formes du pronom *kendi* apparaissent :

“Asiller **kendilerine**, **kendi** hayatlarına biraz uzak dururlar, baska türlü düşünemezler **kendilerini**. Bakın bütün bu anlattıklarından sonra, aklıma ne geldi biliyor musunuz ? **Kendi kendimden** igrenmeli mi ? Ölürler gerektiğinde ; egilmektense kîrılmak daha iyidir onlarca. Ama ben egiliyorum, çünkü **kendime** karşı sevgim devam ediyor” (Düşüs, p. 61, l. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8.)

“L'aristocratie ne s' imagine pas sans un peu de distance à l'égard de **soi-même** et de **sa propre** vie. On meurt s'il le faut, on rompt plutôt que de plier. Mais moi je plie, parce que je continue à **m'**aimer. Tenez après tout ce que je vous ai raconté, que croyez vous qu'il me soit venu ? Le dégoût de **moi-même** ?” (La Chute, p. 81.)

Dans la version turque, nous comptons cinq formes dont une double de *kendi*. En voici le détail :

1. kendilerine	“à eux-mêmes”	dans <u>La Chute</u> :	“ soi-même ”
2. kendi hayatlarına	“à leur propre vie”		“ sa propre vie”
3. kendilerini	“eux-mêmes” à l'accusatif		“ne s' imagine pas”
4. kendime	“à moi-même”		“de m' aimer”
5. kendi kendimden	“de moi-même”		“de moi-même ”

Dans cet exemple, nous pouvons constater, assez clairement, les deux emplois essentiels de *kendi* : l'emploi réfléchi (n° 3 et 4) et l'emploi assévératif (n° 1, 2, 5). Dans la version française, l'emploi réfléchi est réalisé par les pronominaux “se” ou “me”, alors que ceci est davantage abscons en turc, car le mot *kendi* fléchi aux mêmes cas peut prendre, suivant les contextes, les deux valeurs (cf. n° 1 et 4 : les deux exemples sont au directif).

Nous pensons qu'il faut inclure le cas où le *kendi* se répète parmi les emplois assévératifs, puisqu'il s'agit somme toute d'un renforcement : pour dire qu'il s'agit de soi et uniquement de soi, le turc a donc recours à la répétition, au doublement des morphèmes.

Il apparaît dans notre exemple que le pronom *kendi* connaît essentiellement un emploi anaphorique. Les trois premiers ont pour référent “l'aristocratie”. Mais son emploi cataphorique n'est pas pour autant omis. Par exemple, au fameux passage où Clémence nous

décline son identité :

“İzin verirseniz **kendimi** tanıtayım : Jean-Baptiste Clamence kulunuz” (Düşüs, p. 9, l. 5. 6.)

{izin verirseniz kendimi tanıtayım Jean-Baptiste Clamence kulunuz}

/ permission / si vous donnez / moi-même / je me présente / j. B. Clamence / votre serviteur /

“Mais permettez-moi de me présenter : Jean-Baptiste Clamence, pour vous servir” (La Chute, p. 12, l. 19. 20.)

Dans cet emploi *kendimi* est bien un cataphorique (intraphrastique segmental), mais il garde non seulement sa valeur de réfléchi (**me** présenter) et aussi sa valeur d’insistance (permettez-**moi**...).

Nous voyons donc ici que ce pronom *kendi* peut très bien avoir la valeur assévérative sans pour autant perdre sa valeur de réfléchi.

2. 2. 4. Le pronom suffixe {-ki}.

Ancien élément autonome, emprunté au persan, devenu suffixe, {-ki} ne subit pas l’harmonie vocalique - sauf dans deux mots : *dünkü* : “d’hier” et *bugünkü* : “d’aujourd’hui”. Il s’ajoute à un génitif, à un ablatif ou à un nom adverbe avec une signification relative “qui est...”. Dans ses emplois pronominaux, il se décline, au singulier et au pluriel comme *kendi* que nous venons de voir.

Avec le génitif, il signifie “ce qui appartient à...”

ex. onunki = “le sien”

Hasan’inki = “celui de Hasan”

Il est seulement d’emploi pronominal et non adjectival :

ex. *benimki kitap ---> benim kitap “mon livre”

Avec le locatif ou un adverbe, il signifie “(ce) qui est...”

ex. evdeki : “celui / celle / ce qui est dans la maison”

Dans ce cas, son emploi peut être aussi bien pronominal qu'adjectival :

ex. **karsıki** ev : “la maison d'en face”
 evdekiler : “ceux qui sont à la maison”

La construction avec les noms-adverbes n'est possible qu'avec les adverbes de lieu et de temps :

ex. **öteki** (öte : “au-delà”) : “celui qui est au-delà” = “l'autre”
 yarınki : “de demain”

Dans ses emplois pronominaux, {-ki} peut être décliné de façon complète avec le suffixe de pluriel {-ler}, les suffixes nominaux de personne et les suffixes de cas.

ex. **benimkine** : “au mien”
 bizimkilere : “aux nôtres”

On peut par exemple former ainsi toute une phrase en français avec un seul mot en turc :

ex. **evlerinizdekilerimize** : “à ceux d'entre vous qui êtes dans vos maisons”

Notons que, détaché des mots, il devient une conjonction enclitique.

Son emploi dans le parler populaire reste limité, voire totalement absent.

Regardons ses emplois dans Düşüs :

“**Sesimdeki** kesinlige, **heyacanımdaki** ölçüye, **savunmamdaki** inandırılıcıga, sıcaklığa, dizginlemeyi basardığım kırgınlığa eminim hayran kalırdınız” (Düşüs, p. 16, l. 16 à 19.)

“Je suis sûr que vous auriez admiré l'exactitude de mon ton, la justice de mon émotion, la persuasion et la chaleur, l'indignation maîtrisée de mes plaidoiries” (La Chute, p. 22, l. 3 à 7.)

Dans ces trois exemples, nous avons un emploi avec le locatif. Dans la version française nous trouvons chaque fois des adjectifs possessifs :

1. **sesimdeki** : “de mon ton”
2. **heyacanımdaki** : “de mon émotion”
3. **savunmamdaki** : “de mes plaidoiries”

Nous pouvons le considérer comme un véritable anaphorique se rapportant toujours à une personne ou une chose désignée précédemment, comme dans l'exemple ci-dessus. Il établit une relation entre deux propositions (il peut être traduit en français par un pronom relatif qui reste sous-jacent dans notre exemple). Etant donné qu'il reste invariable, nous pouvons dire que c'est un vrai pronom.

“On kisi kadar vardık. Bizimki gene, Romalı dedigi herife sövüp saymaya baslamıstı”
(Düsüs, p. 100, l. 23. 24.)

{On kiSi kAdAr vArdIk bizimki gEnE rOmAlI dEdi:i hErifE svyp sAjmAjA
bASlAmIStI}

/ dix / personne / à peu près / nous étions / le nôtre / à nouveau / le Romain / qu'il
appellait / insulte / compte / avait commencé /

“Un jour où, sous une tente ruisselante de plomb fondu, la dizaine d'hommes que nous étions haletaient parmi les mouches, il renouvela ses diatribes contre celui qu'il appelait le Romain” (La Chute, p. 130, l. 24 à 28.)

C'est le seul emploi pronominal que nous ayons rencontré dans tout le récit. Ici *bizimki* peut être traduit par “le nôtre”. C'est donc un emploi anaphorique. Le référent de {-ki} se trouve en amont du texte : il s'agit du jeune français avec qui Clamence fut prisonnier en Afrique. Par contre, dans le sens de “les autres” nous l'avons rencontré à plusieurs reprises :

“Ötekiler de isin içinde” (Düsüs, p. 93, l. 25. 26.)

{ptEkilEr dE iSin iinde}

/ les autres / aussi / travail (génitif) / dans /

“Les autres aussi sont dans le coup” (La Chute, p. 122, l. 24.)

Dans cet exemple, le {-ki} est formé avec *öte* qui signifie “au-delà” et constitue ainsi le substantif turc signifiant “l'autre”.

Ces exemples justifient ce que les grammaires turques disent du pronom suffixe {-ki}, à savoir son emploi quasiment anaphorique.

2. 3. Les démonstratifs

Nombreux sont les Turcs qui reconnaissent dans le slogan de la dixième chaîne de la télévision turque un jeu de mot entre *on* : “dix” et *o* : le délocutif, mais rares sont à notre avis ceux qui ont analysé la totalité de ce slogan qui cache des emplois cataphoriques et un emploi anaphorique du délocutif *o* :

Onda, bunda, şundadır,	“dans ça, dans ceci, dans cela,
Sunda, bunda, ondadır,	dans cela, dans ceci, dans ça,
Mavi boncuk kimdeyse,	à celui qui possède la pierre bleue,
Benim gönlün ondadır.	Mon coeur est à ELLE / à la DIX.”

Effectivement, les six premiers démonstratifs ont leur référent en aval du texte (emploi cataphorique), et celui qui se trouve au quatrième vers a son référent en amont du texte (emploi anaphorique).

Ce slogan nous permet d’introduire le fonctionnement des démonstratifs en tant que diaphoriques dans *Düsü*. Ils sont donc au nombre de trois et dans le cadre de notre mémoire de maîtrise nous les avons analysés dans leur fonctionnement déictique, c’est-à-dire en situation spatio-temporelle. Il s’agit, dans ce qui va suivre, d’observer leur comportement dans un récit écrit.

2. 3. 1. Quelques particularités les concernant

- Employés comme adjectifs démonstratifs, ils sont invariables :

ex. bu müessesese : “cet établissement”.

- Employés comme pronoms démonstratifs et personnels du délocutif, ils se déclinent au singulier et au pluriel avec les mêmes suffixes de cas que les substantifs. Ils sont toutefois accompagnés de la consonne de liaison -n- qui facilite la prononciation en faisant éviter l’hiatus.

Notre travail de maîtrise nous avait conduit à conclure que *bu* et ses dérivés en fonctionnement exophorique indiquaient quelqu’un ou quelque chose qui est proche du locuteur et de l’allocutaire. *Su*, lui, désignait les personnes ou les choses peu éloignées de ceux qui se trouvent dans l’espace interlocutif. Ces deux démonstratifs avaient

essentiellement une valeur rhématique, alors que *o*, le délocutif, lui, avait une valeur thématique et fonctionne davantage comme un anaphorique de reprise d'où un emploi plus endophrorique qu'exophrorique. Partant de ces considérations, nous avons donc essayé d'étudier le fonctionnement de ces derniers en situation endophrorique en nous servant donc de Düsüs.

Nous trouvons dans les grammaires du turc à propos de leur fonctionnement dans la langue ces définitions :

“*Bu* désigne dans un texte ou dans un récit ce qui précède”. “*Su* désigne dans un texte ou dans un récit ce qui va suivre”³⁶.

“*Bu* informe que le référent de l'objet montré est tout proche. *Su* est le pronom démonstratif employé pour l'objet qui se trouve à une distance relative ; il est rhématique. *O* est le pronom démonstratif qui s'emploie pour les objets qui se trouvent loin”³⁷.

Toutes les grammaires que nous avons consultées ne font que citer ces démonstratifs en donnant des exemples d'emploi sans autre explication. **Les définitions ci-dessus tendent à définir plutôt *bu* comme anaphorique et *su* comme cataphorique.** Nous les avons donc dénombrés dans Düsüs pour expliquer leur fonctionnement en turc.

Pour compter ces démonstratifs, nous avons procédé de la manière suivante : nous avons pris en considération toutes les formes existantes de ces derniers, c'est-à-dire :

- les pronoms démonstratifs (+ pronom personnel délocutif *o*)
- les adjectifs démonstratifs,
- les adverbes démonstratifs,
- les adverbes de lieu,
- les formes prédicatives,
- les adverbes temporels formés avec *bu*, *su* et *o*..

³⁶ . BAZIN, *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris, éd. Maisonneuve, 1987, p.38.

³⁷ . ERGIN, *Türk Dilbilgisi*, Istanbul, Bogaziçi yayınları, 1980, p. 248.

2. 3. 2. Décompte des démonstratifs.

Le total de *bu*, *su* et *o* relevés dans Düsüs.

Les chiffres sont très significatifs en ce qui concerne notre hypothèse de départ. Nous constatons un emploi massif et important de *bu* et *o* et presque une omission pour le *su*. Est-ce la spécificité du récit de La Chute qui donne ce résultat ou est-il valable pour tout type de récit ? Ceci reste à vérifier dans des travaux ultérieurs.

Dans la mesure où Clamence parle d'un côté de son vécu passé lointain et de l'autre utilise un récit au présent en dialoguant avec son interlocuteur supposé qui sans cesse lui pose des questions, l'emploi de *bu*, renvoyant à des événements pas très éloignés dans l'espace et dans le temps et dans le récit, est justifié. Celui de *o* l'est autant, car La Chute n'est pas un récit continu. Un événement relaté apparaît à plusieurs endroits différents du roman, avec parfois, des pages entières qui séparent les deux événements.

Les résultats nous révèlent que Düsüs, contient un nombre considérable, de *bu* transphrastiques et résumptifs du côté des anaphoriques, alors que pour le *o*, ce sont les emplois tranphrastiques et segmentaux qui dominent. Du côté des emplois cataphoriques pour *bu*, le fonctionnement est plutôt inverse : nous rencontrons des intraphrastiques résumptives, tandis que pour *o*, la même prédominance subsiste. Il se trouve que pour les *su*, nous avons un emploi quasi exclusif de cataphoriques et des utilisations intraphrastiques segmentales. Nous reprendrons en détail les emplois de tous les *su* du récit, étant donné leur nombre

minime par rapport aux deux autres : 3,3 % du total du récit.

2. 3. 3. Les emplois de *bu* et *o*.

Nous allons, à travers un passage de Düsüs, considérer les différents fonctionnements des démonstratifs *bu* et *o*.

“Bendeniz yahudi mahallesinde oturuyorum, efendim, daha dogrusu Hitlerci kardeslerimiz yerle bir edenedek **öyle** denirdi **oraya**. Ne temizli **o** ! Tam yetmis bin yahudi sürüldü ya da öldürüldü. Elektrik süpürgesi geçmisti **oranın** üzerinden. **O** titizlilige, **o** yöntemli sabira hayranim dogrusu. Insanda karakter olmadı mı **onun** yerine bir yöntem bulup koyuyor. Yalanım yok, **burada** harikalar yarattı **o** yöntem, ve ben tarihin en büyük cinayetlerinden birinin islendiği yerde oturuyorum şimdi. Goril’i, **onun** güvensizliğini belki **bu** yüzden daha iyi anlayabiliyorum” (Düsüs, p. 11).

“Moi j’habite le quartier juif, ou ce qui s’appelait ainsi jusqu’au moment où nos frères hitlériens y ont fait de la place. Quel lessivage ! Soixante quinze mille juifs déportés ou assassinés, c’est le nettoyage par le vide. J’admire cette application, cette méthodique patience. Quand on n’a pas de caractère, il faut bien se donner une méthode. Ici elle en a fait merveille, sans contredit, et j’habite sur les lieux d’un des plus grands crimes de l’histoire. Peut-être est-ce cela qui m’aide à comprendre le gorille et sa méfiance ?”. (La Chute, p. 15.)

Dans ce long passage, nous avons au total 9 *o* et 2 *bu*. Ils sont tous ici anaphoriques. Regardons maintenant de près à quoi ils réfèrent.

1. *öyle* : nous sommes devant un cas qui est fréquent en turc : il s’agit d’un adverbe démonstratif . Il correspond en français à un présentatif :

o + *ile* “avec ou et” = *öyle* : “comme ça” , “ainsi”

Dans la mesure où il est employé seul ici, il s’agit d’un pronom qui a pour référent *Yahudi mahalesinde* : “le quartier juif

2. *oraya* est un adverbe de lieu qui est formé par :

o + *ara* + *a* : *oraya* : “là-bas”

délocutif + “entre” + datif ou directif

Il s'agit d'un éloignement maximal, il a également pour référent *Yahudi mahalesinde* : "le quartier juif"

3. *o* : le pronom démonstratif *o* fait référence au "nettoyage" des juifs à cet endroit. Il a donc un référent non-animé, sous-entendu dans la première partie de l'intervention de Clamence, mais clairement défini dans la seconde. Nous pouvons le considérer comme un ana-cataphorique.

4. *oranın* : ici le pronom *o* a de même comme référent *Yahudi mahalesinde* : "le quartier juif".

5. et 6. *o* : les deux adjectifs démonstratifs qui suivent, ont leur valeur thématique dans ce qui apparaît précédemment, avec une valeur surtout de reprise.

7. *onun* reprend ici le mot "caractère" qui le précède juste avant. C'est un anaphorique intraphrastique ayant pour référent une notion.

8. *burada* est formé à partir de :

bura + *da* (suffixe du locatif). Le *bura* , en général, exprime une proximité par rapport à *sura* qui exprime un relatif éloignement et *ora* un éloignement maximal. C'est un adverbe de lieu ayant un référent ambigu. S'agit-il de *Yahudi mahalesinde* : "le quartier juif", ou de *Hollanda* : "la Hollande"? Aucun indice ne nous aide à le deviner. Effectivement, si le système nazi a très bien fonctionné dans le Quartier juif, il l'a fait avec la même intensité dans tout le pays. C'est un donc un anaphorique transphrastique.

9. *o yöntem* , cet adjectif démonstratif a pour référent tout un paragraphe, puisqu'il reprend tout le système que vient de décrire Clamence. Il s'agit donc d'un anaphorique résomptif.

10. *onun* : cette fois-ci, le pronom possessif a comme référent un être animé : il s'agit du gorille. Cet emploi est identique à celui du précédent *onun* (ex. n° 7) ; tous deux se réfèrent à ce qui les précède. Dans la version française ce *onun* correspond à l'adjectif possessif "sa".

Notons que le *o* et son pluriel *onlar* employés comme pronoms possessifs, se distinguent des démonstratifs par le fait qu'ils renvoient uniquement à la personne grammaticale (leur fonctionnement est purement grammatical et non point ostensif) alors que les pronoms démonstratifs peuvent avoir une valeur ostensive (emploi exophorique) et renvoient à une personne ou à un objet.

11. *bu yüzden* : cet adjectif démonstratif dans le récit a une valeur endophorique mais, dans le discours, nous aurions eu une valeur exophorique. Il fait référence à tout ce qui vient d'être dit. Il s'agit d'un anaphorique transphrastique résomptif.

O peut donc se rapporter à des choses présentes ou dans l'espace interlocutif. Il peut aussi bien avoir la fonction de "*pronom non personnel* pour désigner de manière générale un pronom qui permet de désigner un objet dans la situation d'énonciation, sans passer par l'intermédiaire d'une notion lexicalisée, et de *pronom anaphorique*, un pronom permettant de rappeler un référent déjà mentionné"³⁸.

2. 3. 4. Les emplois de *su*..

Afin d'analyser les *su* de près, vu leur nombre peu important, nous les avons extraits un à un du récit .

Sur l'ensemble de *bu*, *su* et *o* relevés dans Düsüs, nous avons vu que le *su* n'en représentait que 37 sur un total de 1110. Son emploi, dans le récit, comme à l'oral est restreint. Pourquoi une telle restriction ? Si nous reprenons ces 37 *su*, nous constatons :

ENDOPHORIQUE

EXOPHORIQUE

Cataphores

13

24

Il en résulte donc par ces résultats que le *su* ne connaît quasiment que l'emploi cataphorique lorsqu'il est endophorique. Ces chiffres nous amènent à penser qu'en turc, son

³⁸ D. CREISSELS, *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, Ellug, 1991, p. 206.

emploi est en perdition et que sa distinction par rapport à *bu* et à *o* se fait de moins en moins. Peut-on prédire sa totale disparition ? Peut-être pas, dans la mesure où il garde une autonomie d'emploi : il est essentiellement cataphorique par rapport à *bu* qui reste anaphorique.

Nous supposons qu'en emploi exophorique, il prend la valeur du "là" français.

Nous allons d'abord considérer les emplois exophoriques, ensuite ceux qui sont cataphoriques.

2. 3. 3. 1. Les emplois exophoriques de *su*.

Dans ses emplois exophoriques, le *su* réfère toujours au moment de l'énonciation, ou à l'objet ou à la personne qui se trouve dans l'espace interlocutif. Ainsi à plusieurs reprises le locuteur Calmence montrant du doigt un objet, une personne dit "Voyez..."

ex. "su dört köse bosluga bakın" (Düsüs, p. 6, l. 6)

"Voyez,... ce rectangle vide..." (La Chute, p. 9, l. 8-9)

Par ailleurs, le "en ce moment" français est exclusivement traduit en turc par *su anda* : le moment commun et présent au deux interlocuteurs. Il s'agit de l'instant *To* de l'énonciation.

ex. "o tanrılar, şimdi **su anda** üzerimizde dolasmaktadırlar" (Düsüs, p. 13, l. 19)

"et qui errent **en ce moment** au-dessus de nous" (La Chute, p. 18, l. 6-7.)

De même, les déictiques spatiaux, *là*, *là-bas*, sont exprimés en turc par le *su* :

ex. "**Surada** iki kafa görüyorsunuz ya : zenci onlar" (Düsüs, p. 36, l. 20)

"Les deux têtes que vous voyez **là** sont celles d'esclaves nègres" (La Chute, p. 49, l. 6-7-8.)

La valeur essentielle de *su* est de désigner les personnes ou les choses peu éloignées, qui se trouvent à une distance relativement éloignée des actants de l'énonciation. Dans ses emplois exophoriques, *su* désigne par rapport à *bu* quelque chose ou quelqu'un qui n'est pas à la portée du locuteur et de l'allocuteur (les personnes et les objets désignés par *bu* étant à la portée des deux protagonistes).

Notons par ailleurs, la valeur rhématique de *su* qui aide à désigner donc en situation quelque chose de nouveau (emploi ostensif des déictiques spatiaux qui correspond à leur vocation première).

2. 3. 4. 2. les emplois cataphoriques

En ce qui concerne les emplois endophoriques de *su*, nous n'avons rencontré dans le récit uniquement un emploi cataphorique. Le *su* apparaît chaque fois que le locuteur veut attirer l'attention de son interlocuteur sur ce qu'il va dire. Ainsi, il prévient en quelque sorte et ensuite annonce ce qu'il va dire. C'est pourquoi, cette fois-ci nous rencontrons "notez le ..." à plusieurs reprises tout au long du texte à la place du "voyez...".

ex. "**Sunuda** unutmayın : yeniden ele geçirir geçirmez, ağırlığını duymaya başlıyordum o sevginin" (Düşüs, p. 54, l. 19)

"**Notez d'ailleurs** que cette affectation, dès que je l'avais regagnée, j'en ressentais le poids." (La Chute, p. 71, l. 5-6-7.)

Les autres emplois de *su* justifient également ce que nous venons de dire : le *su* annonce des révélations, très souvent, importantes aux yeux de Clamence.

Une des caractéristiques de *su* en turc est que dans le récit, il est très souvent suivi des deux points (nous avons comptabilisé 9 cas sur 37).

ex. "Asıl neden **su** : büsbütün suçsuz olmadığını biliyordu o" (Düşüs, p. 90, l. 18.)

"La vraie raison **est** qu'il savait, lui, qu'il n'était pas tout à fait innocent" (La Chute, p. 118, l. 21-22-23.)

2. 3. 5. Synthèse sur les emplois de *bu*, *su* et *o*.

Au vu des résultats obtenus et de leur essai d'analyse, nous pouvons dire qu'il existe en turc une grande dichotomie que nous pourrions schématiser ainsi :

D'après ce tableau, nous constatons que le *su* turc est allocutif. Dans la mesure où le récit est un texte où deux personnes s'entretiennent, le *su* est destiné à l'interlocuteur pour l'impliquer dans le discours. Cet emploi de *su*, nous l'avons déjà constaté lors de notre travail de maîtrise où le marchand employait le *su* pour intéresser son client à l'objet qu'il

voulait vendre ; de même ici, dans La Chute, pour intéresser son interlocuteur, J.-B. Clamence se sert de *su* . Nous voyons donc qu'en turc, **le locuteur se centre davantage sur l'autre** que sur lui-même, contrairement à ce qui se passe en français. Il peut s'agir d'une conception de politesse, comme dans les langues de l'Asie du Sud-Est où le locuteur se centre principalement sur l'autre, c'est-à-dire celui qui est en face de lui, grâce à un système honorifique bien développé, alors que le turc, ayant perdu trace d'un tel système, en garderait pourtant encore quelques bribes. Ceci démontre que le français reste égo-centrique et le turc, de par ses origines, serait loco-centrique.

3. LES DIAPHORES DE PORTEE PLUS LONGUE OU ETUDE DES DIAPHORES LEXICALES

“Les dernières diaphores que nous allons examiner sont les plus englobantes de toutes. parce qu’elles collaborent à l’édification des grands symboles de la Chute, nous avons choisi de les appeler symbolisantes”³⁹.

Nous allons donc essayer de voir de près comment les symboles tels le rire, l’appel et le jugement sont rendus en turc.

Nous avons constaté la richesse de La Chute du point de vue de son organisation et sa rédaction. La lecture de ce roman (mondialement reconnu comme un des chefs-d’oeuvre d’Albert Camus) nécessite de la part du lecteur une attention assidue, et ce du début jusqu’aux dernières lignes. C’est pourquoi il est difficile de saisir le débit concentré du seul locuteur-narrateur J. B. Clamence qui fait part à son interlocuteur de plusieurs événements, d’autant que la part du non-dit et de l’implicite est très importante dans son récit.

Camus charge le lecteur de suivre et de reconstituer à travers les paroles de son personnage Clamence les multiples cadres spatio-temporels du récit :

- son récit vivant,
- celui qu’il tient dans le cadre d’un pseudo-échange entre deux interlocuteurs,
- les autres récits inclus :
 - le rire,
 - la mort du concierge,
 - l’incident du motocycliste au feu rouge,
 - le suicide de l’inconnue sur le pont.

C’est sans doute le premier qui tient plus en haleine le lecteur, dans la mesure où il est annoncé par petites bribes. Nous allons voir par quels moyens cette occurrence du rire et sa progression sont rendues en langue turque. Ensuite nous allons essayer d’analyser le fonctionnement des anaphoriques dans le récit de la mort du concierge. Dans un troisième temps nous nous arrêterons aux diaphores lexicales du thème des femmes.

³⁹ C. et M. MAILLARD, *Le langage en procès*, Grenoble, PUG, 1977, p. 134.

3. 1. Le rire.

Ce fameux rire, très énigmatique, apparaît pour la première fois à la page 43 (ligne 17 du chapitre II) et continuera à faire surface dans le discours de Clamence jusqu'au chapitre de clôture.

Depuis sa première apparition, le rire revient au moins à 14 reprises dans les paroles de Clamence sous forme d'une anaphore appelée thématique. Les cinq premières sont des anaphores de courte portée car quelques lignes seulement séparent les occurrences les unes des autres. Puis l'écart devient plus large. Voici ces 14 occurrences :

1. page 42, ligne 28 : “**un rire** éclata derrière moi”
2. page 43, ligne 4 : “de nouveau j’entendis **le rire** dans mon dos”
3. page 43, ligne 6, 7 : “**le rire** décroissait mais je l’entendais encore distinctement”
4. page 43, ligne 11, 12 : “**ce rire** n’avait rien de mystérieux”
5. page 43, ligne 12, 13 : “c’était **un bon rire**, naturel presque amical”
6. page 47, ligne 4, 5, 6 : “j’ai pensé un peu à **ce rire**”
7. page 70, ligne 11, 12 : “mais c’était **un autre rire** assez semblable à **celui** que j’avais entendu sur le pont des Arts”
8. page 96, ligne 24, 25 : “pour prévoir **le rire** j’imaginai de me jeter dans la dérision générale”
9. page 101, ligne 15 : “**le rire** a continué à flotter autour de moi”
10. page 108, ligne 6, 7 : “la débauche qui remplace très bien l’amour fait taire **les rires**”
11. page 112, ligne 22, 23 : “je vivais dans une sorte de brouillard où **le rire** se faisait assourdi”
12. page 137, ligne 10, 11, 12 : “il est orienté, évidemment, par l’idée de faire taire **les rires**”
13. page 143, ligne 19, 20, 21 : “un jour ou une nuit, **le rire** éclate sans crier gare”
14. page 148, ligne 12, 13 : “j’entends **un rire** lointain, je doute à nouveau”

S’agissant du même rire que Clamence a cru entendre dans son dos un soir sur le pont des Arts, le lecteur, sous forme d’anaphore n’a aucun problème pour relier ces “pires”.

Michel Maillard fait remarquer à juste titre que le seul rire qui pourrait dérouter le lecteur, c’est l’occurrence n° 10 où nous avons un pluriel. L’article défini pluriel lui confère un caractère de générique : le rire général. A cela s’ajoute le fait que la dernière évocation du rire de plus en plus lointain. Ce pluriel est repris à l’occurrence n° 12.

En tout état de cause, le rire, ce rire, les rires ou un rire, renvoient tous au rire que Clamence a entendu (ou cru entendre) sur le pont des Arts et qui le hante jusqu’à la fin du

récit.

Dans la version turque, la traduction de ces 14 occurrences donne :

1. page 33, lignes 4, 5 : “tam o anda, arkamda **bir kahkaha** patladı”
2. page 33, lignes 7, 8 : “gene adaya dogru döndüm ve yeniden, arkamda **kahkayı** duydum”
3. page 33, lignes 10, 11 : “**Kahkaha** alçalıyordu, ama arkamda açık seçik isitiyordum onu”
4. page 33, lignes 13, 14 : “Beni iyi anlayın, esrarlı bir yönü yoktu **o gülüsün**”
5. page 33, lignes 14, 15 : “dogal, neredeyse dostça her seyi yerli yerine koyan keyifli **bir gülüstü**”
6. page 35, lignes 3, 4 : “Biraz düşünün **o gülüs** üzerine”
7. page 53, lignes : “Ama baska **bir gülüstü** bu. Arts köprüsünde isittigim **gülüse** benziyordu”
8. page 73, lignes 4, 5, 6 : “**Gülüsün** önüne geçebilmek için kendimi herkesin en acı alaylarına bırakacaktım”
9. page 76, lignes 26, 27 : “Ozamanadek de, **o gülüs**, çevremde dalgalandı durdu”
10. page 82, lignes 3, 4 : “sevginin pekâla yerini tutabilecek, **kahkaları** susturacak”
11. page 85, lignes 25, 26, 27 : “Bir çesit sis ortasında yasiyordum,o sisin içinde, arkamdaki **gülüsme** öylesine hafifliyordu ki”
12. page 105, lignes 21, 22 : “Elbette **kahkaları** susturmak”
13. page 110, lignes 23, 24 : “Bir gün veya bir gece, **bir kahkaha** patlatıverir,”
14. page 114, lignes 15, 16, 17 : “Arada bir, gece gerçekten güzelse uzaklarda **bir gülüs** isitiyorum, yeniden içime bir kurt düşüyor”

Tout d’abord, une remarque en ce qui concerne le lexique : alors qu’en français nous avons seulement le mot “rire”, le traducteur turc se sert des mots “gülüs” et “kahkaha” qui signifient respectivement action ou manière de rire, hilarité, et éclat de rire. Nous pensons que le premier aurait suffi pour exprimer le rire de La Chute. Sur les 14 occurrences, 6 sont “kahkaha” et 8 “gülüs”. Le choix de varier ce lexème de la part du traducteur n’est pas vraiment judicieux car il peut amener le lecteur à ne pas reconnaître dans le récit le même rire. Agissant de la sorte, le traducteur fait que le rire devient davantage énigmatique et méreconnaissable.

Quant à l’anaphore du rire, nous constatons la progression suivante : un singulier indéfini : *bir kahkaha*. Notons au passage que l’indétermination en turc est rendue par *bir* (“un” enclitique) qui s’oppose à *bir* (“un” qui est accentué et qui est le numéral “1”).

Cette utilisation de l’indéfini est justifiée, dans la mesure où c’est la première fois que J.B. Clamence en parle. Puis vient le rappel anaphorique au moyen de l’accusatif turc qui

montre ainsi le côté défini de la chose, donc en français “le rire”. Ensuite, le rire” devient “les rires”. Après la première occurrence, le démonstratif *o* consolide le lien entre le premier rire et les autres.

Le problème est que, quand le lecteur perd le fil du récit du rire au cours des pages où Clamence lui-même semble l’oublier, il pourrait être dérouté par la réapparition du mot rire au pluriel. En outre l’article a une référence contextuelle - un peu éloignée par le pluriel - c’est un anaphorique. La boucle se referme et on retrouve le singulier indéfini du départ. Si nous schématisons la séquence du rire, nous obtenons :

le rire	kahkahayı
	kahkaha
un rire ce rire	bir kahkaha o gülüs
	bir gülüs
les rires	kahkahalar

Michel Maillard explique que ce retour à l’article indéfini initial “atteste que le rire a cessé d’être permanent et familier à peine le reconnaît-on, ... il est retourné à l’indéfini”⁴⁰. En fait ce rire exorcise en quelque sorte une angoisse qui se diffuse d’ailleurs dans tout le discours de Clamence. C’est d’abord un rire qu’il a cru entendre réellement ; mais la progression du récit nous apprend qu’il le porte en lui et il n’arrive à s’en défaire qu’au moment où il commence à nouveau à en parler à l’indéfini.

Il faut noter que ce récit du rire avait déjà été annoncé dès la page 34 sous la forme d’une phrase inachevée :

“J’ai plané jusqu’au soir où... Mais ceci est une autre affaire et il faut l’oublier”(La Chute, p. 34, l. 9, 10)

Par contre l’interlocuteur, lui, n’oublie pas ce récit resté en suspens ; et il relance deux fois Clamence afin qu’il lui révèle ce qui s’est passé réellement ce fameux soir. C’est

⁴⁰ C. et M. MAILLARD, *op. cit.*, p. 137.

grâce aux questions de reprise de Clamence, comme à l'accoutumée, que nous retrouvons trace de ces interventions :

“Comment ? Quel soir ? J’y reviendrai, soyez patient avec moi” (La Chute, p. 36, l. 9, 10)

“Comment ? J’y viens, j’y suis encore du reste” (La Chute, p. 40, l. 12, 13)

Clamence, maître absolu du récit qu’il fait à l’interlocuteur - et par l’intermédiaire de celui-ci, au lecteur - attend le moment opportun pour se lancer dans les révélations. “Le soir dont je vous parle” (La Chute, p. 41, l. 21, 22), est à nouveau entrecoupé d’une description du temps et des lieux et enfin à la page 42 (ligne 27) “au même moment un rire éclata derrière moi”.

Toute cette attente constitue effectivement une progression cataphorique. Le lecteur est chaque fois tenu en haleine, comme d’ailleurs dans la totalité de l’œuvre. Dans la version turque nous avons :

“Ta **o aksamadek**... Yok, **bu** baska bir konu, unutmak gerekir **onu**” (Düşüs, p. 26, l. 7, 8)

“Nasıl ? Hangi aksam ? **Oraya** da geleceğim, beni dinlerken sabırlı olmalısınız” (Düşüs, p. 27, l. 24, 25)

“Nasıl ? **Oraya** da geleceğim, merak etmeyin, hatta geldim sayılır” (Düşüs, p. 31, l. 5, 6)

“Sözünü etigim aksamsa...” (Düşüs, p. 32, l. 6, 7)

Nous allons nous intéresser à présent en nous nous référant aux exemples ci-dessus aux cataphores narratives, analysés pour le texte français par Michel Maillard.

Dans la version turque, comme dans la version arabe analysée par H. Belhadj⁴¹, *le soir* est précédé d’un démonstratif, alors que dans la version de départ il ne l’est pas.

Nous avons déjà vu les différents emplois du démonstratif délocutif *o* qui pouvait aussi bien avoir un fonctionnement résomptif que segmental. Il apparaît dans l’exemple 1 comme un segmental et renvoie à quelque chose de bien défini.

L’interlocuteur a saisi l’importance de ce soir : c’est la raison pour laquelle il relance l’idée à deux reprises, alors que Clamence n’accordait aucune importance à ce dernier. Ne pas connaître la suite aurait peut-être perdu de son importance si Clamence avait employé un

⁴¹ H. BELHADJ, *Les diaphores dans La Chute d’A. Camus et leur traduction arabe*, Grenoble III, mémoire de D. E. A., 1992.

défini.

Dans la seconde intervention-réaction de Clamence nous avons le *o* qui est l'équivalent fonctionnel de ce que donne le traducteur comme équivalent du pronom-adverbe "y". Il en est de même en arabe où "éA:lika" joue le même rôle que le *o* turc.

Ces pronoms *o* et "y", même s'ils ne sont pas de même nature, devraient *a priori* renvoyer à un même référent. En effet, le pronom adverbe "y" du français dans "j'y viendrai, soyez patient" réfère au soir rencontré deux pages plus haut c'est-à-dire à la phrase interrompue.

Il s'agit donc d'une anaphorique segmentale transphrastique - ce qui d'ailleurs est la fonction essentielle du démonstratif *o* : référer à ce qui est éloigné.

Remarquons que dans La Chute il n'y a pas de leurre cataphorique car toute cataphore reçoit sa réponse, si bien qu'à la fin il n'y a plus d'incertitude.

3. 2. La mort du concierge

Nous avons reproduit à titre comparatif, à la page suivante, le tableau des occurrences anaphoriques que nous avons relevées dans Düşüş pour chacun des actants de ce petit drame.

Dans cet épisode, il semble que le personnage le plus important soit, non pas le mort mais la femme ; cependant le défunt est rappelé 16 fois à l'existence narrative, alors que concernant sa femme on ne dénombre que 14 rappels : le succès du mort est donc incontestable.

En français, comme en turc, le personnage est dénoté d'abord par un lexème ou un groupe de lexèmes, qui constitue le référent initial de la séquence anaphorique.

Le traducteur essaie de respecter la version originale, en traduisant systématiquement les lexèmes par des lexèmes, et les éléments morphématiques par leurs équivalents. Malgré cela, sur les 36 occurrences relevées, en français nous avons 15 rappels lexématiques et 21 morphématiques, tandis qu'en turc nous avons 13 rappels morphématiques et 23 lexèmes ou groupes de lexèmes référant aux actants.

M. Maillard explique le phénomène en français en disant qu'après un certain temps d'utilisation, les morphèmes perdent leur pouvoir d'alimentation et doivent être "rechargés". "De temps à autre, il faut les frotter de sens au contact d'un lexème qui réitère

sans ambiguïté le signifié antécédent”⁴².

En turc, le problème est non seulement identique à celui rencontré en français, mais il est davantage significatif puisqu’il faut inverser les chiffres. On peut dire qu’en turc les morphèmes viennent s’ajouter à la liste des lexèmes pour éviter des répétitions lassantes. Les morphèmes qui gardent presque leur autonomie sont les indices pronominaux. En revanche les autres morphèmes français posent problème en turc.

Par exemple, là où le latin ou l’anglais ne laissent aucune ambiguïté, le français ne dispose pour caractériser le lien référentiel ni de l’opposition réfléchi / non réfléchi caractéristique du latin, ni de l’opposition masculin féminin de l’anglais, où l’adjectif possessif est tourné vers le référent qu’il représente et non vers le nom qu’il détermine. Le français ainsi que le turc ne connaissent pas ces phénomènes.

Mais de plus, là où par exemple le français peut exprimer le délocutif singulier par *il* ou *elle*, le turc, lui, n’a qu’un seul référent qui est *o* ; c’est pourquoi nous trouvons un nombre plus important de lexèmes en turc qui remplacent les délocutifs français.

Il faut noter aussi que le turc, qui est restreint dans ses choix de référents, essaie de varier les lexèmes. Par exemple les délocutifs singuliers “il” qui réfèrent à l’amant sont traduits une fois par *herif* : “le bonhomme” ou “le gars”, et à la deuxième par *adam* : “homme”. Il y a tentative de varier les référents en turc.

En français comme en turc, c’est le concierge qui est surtout référent par voie morphématique. Ce qui prouve son rôle d’actant principal :

	en français	en turc
morphèmes	10	8
lexèmes	6	8

Pour ce qui concerne l’amant, il est d’abord désigné par un syntagme qui le caractérise doublement : “un faraud à belle voix”, puis par 2 anaphores lexématiques en français dont l’une reprend “le faraud” et la seconde renvoie à “à belle voix”. En turc, nous avons 4 anaphores lexématiques dont trois renvoient “le faraud” et une à “à belle voix”.

Il résulte donc, d’après ce passage, que **le turc est plus une langue à anaphores**

⁴² C. et M. MAILLARD, *op. cit.*, p. 90.

lexématiques qu'à anaphores morphématiques. Afin de rendre cette conclusion valide, nous avons cherché à savoir dans un autre passage de La Chute, où il s'agit cette fois des femmes, comment étaient rendus en turc les délocutifs féminins, qui se rapportent évidemment soit à la femme soit aux femmes.

3. 3. Les délocutifs féminins.

Clarence raconte à son interlocuteur son expérience avec les femmes et essentiellement ses liaisons avec quelques-unes d'entre elles. Le lexème "femme" au singulier ou au pluriel revient à plusieurs reprises de la page 61 jusqu'à la page 73 . Ces lexèmes sont repris afin d'éviter la répétition par des délocutifs féminins "elle" ou "elles" ou par des pronoms "la" et ses variantes. Il nous a semblé intéressant de voir comment étaient justement rendus ces pronoms délocutifs en turc - langue qui, nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, ne connaît aucune opposition de genre. Dans ces 12 pages nous avons relevé 85 diaphores.

Nous avons classés d'après leur ordre d'apparition dans le récit, à la page suivante, la liste de ces occurrences ; pour simplifier la tâche de lecture, nous les avons séparées en lexématiques et morphématiques.

On ne peut pas dire que les femmes aient vraiment marqué Clarence. Souvent l'article qui les détermine est à l'indéfini. Partant de ses propres expériences, Clarence généralise ses pensées, d'où la présence de nombreux déterminants au pluriel : "les femmes". La généralisation est si grande qu'à la fin du passage, "les femmes" deviennent "des êtres".

Nous pouvons répartir, comme suit et dans les deux langues, les diaphores lexématiques et les morphématiques :

	français	turc
lexématiques	26	33
morphématiques	57	50

En ce qui concerne les reprises lexématiques, l'harmonie entre le français et sa traduction en turc est maintenue. Sur les 26 diaphores lexicales en français, 15 donnent *kadın* : "femme", fléchi aux différents cas. En français le lexème "femme" n'apparaît que 13 fois.

Sur les 50 diaphores morphématiques, en turc, 25 sont exprimées par le délocutif *o* .

Etant donné que ce sont des pronoms personnels en français, ils sont fort logiquement traduits en turc par le pronom délocutif correspondant. Y a-t-il donc ambiguïté en ce qui concerne leur emploi ? En fait, chaque fois qu'il risque d'y avoir une éventuelle ambiguïté pour le lecteur, le traducteur remplace le morphème de la version d'origine par un lexème. C'est pourquoi dans la case correspondant aux diaphores morphématiques, nous trouvons des morphèmes français traduits en turc par le lexème *kadın* (occurrences soulignées dans le tableau). Et là où il n'y a aucune possibilité d'ambiguïté le délocutif est gardé.

Notons également que presque systématiquement tous les indices de sujet français "elle" sont traduits par leurs équivalents. Le verbe français est fléchi en personne à l'avant et en turc un indice est suffixé directement à la forme verbale.

Il faut de même remarquer un emploi sous-entendu des morphèmes, par exemple les occurrences 36 à 40 ne sont pas exprimées en turc et le lecteur n'a aucun problème pour identifier leurs référents. Cette construction est due à la spécificité qu'a chaque langue pour former des phrases. Le traducteur aurait très bien pu chaque fois les introduire ces morphèmes, qui ont pour fonction d'être des objets, entre le sujet et le prédicat en turc.

ex. "Je l'abandonnais et **la** reprenais, **la** forçais à se donner dans des temps (...), **la** traitais da façon si brutale..." (La Chute, p. 69, l. 19, 20, 21, 22)

"Birakıyor, sonra gene yanıma çağırıyordum, elverissiz yerlerde ve zamanlarda bana kendini vermeye zorluyordum..." (Düşüs, p. 52, l. 20, 21, 22).

Le *kendini* : "soi-même", dans cet exemple, a une valeur de réfléchi. Avec le verbe *vermek* : "donner", il forme ce que nous avons dans la version française la forme réfléchie "se donner".

Il en résulte qu'en turc où nous attendions un nombre important de diaphores lexicales, nous trouvons sensiblement le même nombre qu'en français, bien que le turc ne fasse pas une distinction de genre. Notons qu'elles restent cependant supérieures aux chiffres trouvés en français.

CONCLUSION

Dans Düşüş, le nombre des diaphores est certainement beaucoup plus élevé que ce que nous avons pu relever. Afin de présenter une étude centrée sur ce point bien précis, que sont les diaphores, nous avons limité le relevé systématique et nous n'avons également présenté que leurs principales caractéristiques.

Nous avons été attiré par le fait que chacune des deux langues avait sa façon à elle de traiter le phénomène des DIAPHORES. La traduction peut parfois cacher bien des vérités, dans la mesure où le traducteur doit respecter - tout en se faisant comprendre - le texte d'origine sans bien évidemment, prendre trop de liberté. C'est pourquoi, là où nous attendions beaucoup de différences entre les deux langues, nous trouvons de fortes ressemblances.

Nous avons, par ailleurs, remarqué que la langue turque (même si celle-ci ne peut pas se résumer à son emploi dans Düşüş d'Albert Camus) présente un nombre très important d'anaphores par rapport aux cataphores qui restent en nombre restreint. D'ailleurs ce rôle cataphorique est exprimé par le démonstratif *su*. Comme le disait Louis Bazin que nous avons déjà cité : "dans un récit *su* est celui qui annonce". A part cela, les emplois de *bu* et de *o* sont répartis de façon plus ou moins équitable. De plus, à travers cette étude, nous avons donc mis en évidence qu'en turc il existe, comme par exemple en japonais, une forte dichotomie : entre *BU* (interlocutif : nous) opposé à *O* (délocutif) et, à l'intérieur même de l'interlocutif, nous délimitons une autre dichotomie, entre *bu* (élocutif) et *su* (allocutif).

Quant aux diaphores lexicales - le turc ne connaissant pas le genre - nous avons fait l'hypothèse d'en trouver beaucoup par rapport aux diaphores morphématiques. Les diaphores auraient eu pour fonction de rendre non ambiguës les situations. Cette hypothèse est justifiée car par rapport au français, le turc connaît davantage de diaphores lexicales que de diaphores morphématiques. Mais la différence entre les deux langues n'est pas vraiment significative. Est-ce l'effet de la traduction, ou le turc a-t-il une manière bien définie à lui ? Pour répondre à cette question, il faudrait d'une part augmenter le nombre de corpus et d'autre part l'étendre à des textes turcs.

Jusqu'ici les grammaires turques se limitaient à la grammaire de la phrase, les études de grammaires textuelles sont peu nombreuses, voire inexistantes. Notre étude a montré, et d'autres le feront dans l'avenir, que la grammaire textuelle peut apporter d'autres éclaircissements et une vision plus complète des phénomènes linguistiques.

BIBLIOGRAPHIE EN FRANCAIS

- ADAM, Jean-Michel, 1976, Linguistique et discours littéraire, Paris, Larousse Université.
- ADAM, Jean-Michel, 1977, "Ordre du texte, ordre du discours", in Pratiques n° 13, pp. 103-113.
- BAZIN, Louis, 1968, "Le ture" in Le Langage, Encyclopédie de la Pléiade, Bruges, éd. Gallimard, pp. 929-949.
- BAZIN, Louis, 1978, Introduction à l'étude pratique de la langue turque, Paris, éd. Maisonneuve.
- BELHADJ, Hend, 1992, Les diaphoriques dans la Chute d'A. Camus et leur traduction en arabe, TER de DEA, Grenoble III.
- CHAROLLES, Michel, 1976, "Grammaire de Texte - Théorie du discours - Narrativité", in Pratiques n° 11-12, pp. 133-154.
- CHAROLLES, Michel, 1978, "Introduction aux problèmes de la cohérence des textes" in Langue Française n° 38, pp. 7 - 41.
- CREISSELS, Denis, 1979, Unités et catégories grammaticales, Grenoble, PUG.
- CREISSELS, Denis, 1991, Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique, Grenoble, Ellug.
- DENIS, Jean, 1921, Grammaire de la langue turque, (dialecte Osmanli), Paris, éd. Ernest Leroux.
- DENIS, Jean, 1955, Principes de grammaire turque, "Türk de Turquie", Paris, éd. Maisonneuve.
- DUCROT O. et TODOROV T. 1972, Dictionnaire encyclopédique des Sciences du Langage, Paris.
- GREVISSE, 1986, Le bon usage, Paris, Duculot.
- KESIK, Marek, 1989, La cataphore, Paris, PUF.
- KLEIBER, Georges, 1986 : "Déictiques, Embrayeurs etc...comment les définir ?" in Information Grammaticale n° 30, pp. 3 - 22.
- KLEIBER, Georges, 1991 : "Anaphore-Deixis : où en sommes-nous ?" in Information Grammaticale n° 51, pp. 3 - 22.
- KUTSU, Mersina, 1988, La cohésion textuelle en grec moderne - Les diaphores - TER

Maîtrise Grenoble III.

- LONZI, Lidia, 1970, "Anaphore et récit" in Communications n° 16, pp. 133 - 142.
- LYONS, John, 1968, Linguistique générale, Paris, Larousse.
- MAILLARD, Michel, 1972 a, "Anaphores et cataphores" in Communications n° 19, pp. 93 - 105.
- MAILLARD, Michel, 1974, "Essai de typologie des substituts diaphoriques" in Langue Française n° 21, pp. 55 -71.
- MAILLARD, Claudine et Michel, 1977, Le langage en procès : structures et symboles dans la Chute de Camus, Grenoble, PUG.
- MAILLARD, Michel, 1989, Comment ÇA fonctionne, Paris X, thèse pour le doctorat d'Etat.
- MAILLARD, Michel (éd.), 1991, L'Impersonnel : mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires, Grenoble, Céditel.
- MAILLARD, Michel (éd.), 1993, "Propositions Métagram pour un renouvellement des études grammaticales" in LIDIL n° 8, Grenoble, PUG.
- MAINGUENEAU, Dominique, 1976, Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, Paris, Hachette Université.
- MORER, Alfred, 1967, Grammaire de la langue turque, Istanbul.
- MOREL, Mary-Annick et DANON-BOILREAU, Laurent (sous la direction de), 1993, La deixis, colloque en Sorbonne 8-9 juin 1990, Paris, PUF.
- MORTUREUX, Marie-Françoise et PETIOT, Geneviève, 1990, "Hypo-/hypéronyme et stratégies discursives" in Langages n° 98, Larousse, pp. 115-128.
- MOUNIN, Georges, 1976, Linguistique et traduction, Bruxelles, éd. Bessart et Maraga.
- REICHLER-BUEGUELIN, Marie-Josée, 1988, "Anaphore, cataphore et mémoire discursive" in Pratiques n° 57, pp. 15-43.
- TESNIERE, Lucien, 1959, Eléments de syntaxe structurale, Paris, Klincksieck.

BIBLIOGRAPHIE EN TURC

- ADALI, Oya, 1979, Türkiye Türkçesinde Biçimbirimler, Ankara, T. D. K. yayınları.
- AKSAN, Dogan, 1990, Her yönüyle dil-Ana çizgileriyle dilbilim, Tome 1, 2, 3, Ankara, T. D. K. yayınları.
- ATALAY, Besim, 1942, Türk dilinde Ekler ve Kökler üzerine bir deneme, Istanbul, T. D. K. yayınları.
- BANGUOGLU, Tahsin, 1990, Türkçenin grameri, Ankara, T. D. K. yayınları.
- BOZKURT, Fuat, 1991, Türkçemizin ABC'si, Istanbul, Simavi yayınları.
- ÇOTUKSÖKEN, Yusuf, 1991, Türkçede ekler, kökler, gövdeler, Istanbul, Cem yayınları.
- EDISKUN, Haydar, 1992, Türk Dilbilgisi, Istanbul, Remzi kitabevi.
- ERGIN, Muharrem, 1980, Türk Dilbilgisi, Istanbul, Bogaziçi yayınları.
- ERGIN, Muharrem, 1990, Üniversiteliler için Türk dili, Istanbul, Bayrak yayınları.
- GENCAN, Tahir-Nejat, 1989, Dilbilgisi Lise I. II. III., Istanbul, Kanaat yayınları.
- KARAMANLIOGLU, Ali, 1986, Türk Dili, Istanbul, Dergâh yayınları.
- KOÇ, Nurettin, 1990, Yeni Dilbilgisi, Istanbul, Inkilâp kitabevi.
- KOÇ, Nurettin, 1992, Açıklamalı Dilbilgisi Terimleri Sözlüğü, Istanbul, Inkilâp kitabevi.
- T. D. K. n° 525, 1988, İmla kılavuzu, Ankara, Türk Tarih Kurumu Basım Evi.
- VON GABAIN, Anne Marie, 1988, Eski Türkçenin Grameri, Ankara, Türk Tarih Kurumu Basım Evi.

* * *

LES CORPUS

- La Chute, Albert CAMUS, Paris, Gallimard, 1956, réédition 1991.
- Düşüş, Albert CAMUS, roman traduit du français par Yalçın Tura, Varlık yayınları 1989, 118 pages.